Description d'application Actionneur variateur 4x Standard

36374-A.S.REG

10.KNX36374AS-F.2208





Tous droits, y compris de traduction en langues étrangères, réservés. Il est interdit de copier, de reproduire, de diffuser ou de transmettre par voie électronique sous quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit tout ou partie de ce document sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Sous réserve de modifications techniques.



Sommaire

1	Inform	nations s	sur le produit	4
	1.1	Catalo	gue de produit	4
	1.2	Objet o	l'utilisation	4
	1.3	Conce	otion de l'appareillage	6
	1.4	Caract	éristiques techniques	7
2	Consi	gnes de	sécurité	9
3	Monta	age et bi	ranchement électrique	. 10
4	Aide e	en cas d	e problème	. 12
5	Mise	en servi	ce	. 15
6	Applic	cations l	ogicielles	. 17
7	Étend	lue des t	fonctions	. 18
8	Rema	rques re	elatives au logiciel	. 19
9	Comn	nande e	t affichage	. 20
	9.1	Comma	ande de touches et fonctions d'affichage	20
	9.2	Configu	uration ETS	23
		9.2.1	Commande manuelle	. 23
		9.2.2	Affichage d'état	. 26
	9.3	Param	ètre commande et affichage	28
	9.4	Liste d'	objets commande et affichage	30
10	Mode	variatio	n	. 31
	10.1	Configu	uration du canal	31
		10.1.1	Paramètre configuration du canal	. 32
		10.1.2	Liste d'objets configuration du canal	. 33
	10.2	Désign	ation du canal de variation	34
		10.2.1	Paramètre désignation du canal de variation	. 35
	10.3	Définiti	on du type de charge	36
		10.3.1	Paramètre Type de charge	. 39
	10.4	Courbe	e caractéristique de variation	40
		10.4.1	Paramètre Courbe caractéristique de variation	. 47
	10.5	Plage o	de luminosité	49
		10.5.1	Paramètre Plage de luminosité	. 51
	10.6	Compo	ortement de commutation/variation	52
		10.6.1	Paramètre Comportement de commutation/variation	. 55
	10.7	Durées	5	57

1



		10.7.1	Paramètre Généralités durées	. 57
	10.8	Compo	rtement de réinitialisation	59
		10.8.1	Paramètre Comportement de réinitialisation	. 61
	10.9	Retours	s d'informations orientés canal	62
		10.9.1	Retour d'informations d'état de commutation	. 62
		10.9.2	Retour d'informations de la valeur de luminosité	. 65
		10.9.3	Paramètre Retours d'informations	. 69
			Liste d'objets retour d'informations	
	10.10	Tempo	risations	75
		10.10.	1 Paramètre Délais de temporisation	. 77
	10.11	Fonctio	n de scènes	78
		10.11.	1 Paramètre Fonction de scène	. 82
		10.11.2	2Liste d'objets fonction de scénarios	. 85
	10.12	Fonctio	n cage d'escalier	86
		10.12.	1 Paramètre Fonction cage d'escalier	. 94
		10.12.2	2Liste d'objets fonction cage d'escalier	. 97
	10.13	Fonctio	n de lien	98
		10.13.	1 Paramètre Fonction de lien	100
		10.13.2	2Liste d'objets fonction de lien	101
	10.14	Fonctio	n de blocage	102
		10.14.	1 Paramètre Fonction de blocage/position forcée	104
		10.14.2	2Liste d'objets fonction de blocage/position forcée	106
1	État d	e livrais	on	107



1 Informations sur le produit

1.1 Catalogue de produit

Nom de pro- Actuateur variateur 4x, Standard

duit:

Utilisation : Actionneur Construction : Rail DIN

Réf. 36374-A-S.REG

1.2 Objet d'utilisation

L'actionneur de variation universel fonctionne d'après le principe de variation par coupure de phase montante ou de variation par coupure de phase descendante et permet la commutation et la variation de lampes à incandescence, de lampes halogènes HT et de lampes halogènes BT via des transformateurs conventionnels et Tronic, de LED HT, LED BT variables via des transformateurs ou des lampes à fluorescence compactes électroniques ou conventionnels.

Les caractéristiques de la charge raccordée peuvent - à condition que la charge le supporte - être mesurées automatiquement et la procédure de variation appropriée peut être réglée séparément pour chaque canal de sortie. Alternativement, il est possible de prédéfinir la procédure de variation via le paramétrage ETS. Cette action est nécessaire pour les charges qui ne permettent pas de mesure automatique (par ex. pour les lampes à fluorescence compactes). 4 canaux de variation sont disponibles. Pour simplifier la configuration, tous les canaux de variation peuvent être affectés aux mêmes paramètres et donc être paramétrés de manière identique dans l'ETS. Le nombre de paramètres dans l'ETS est réduit et automatiquement utilisé pour tous les canaux.

L'appareil permet le retour d'informations séparé des états de commutation et de luminosité individuels des charges raccordées vers le KNX.

Les touches situées à l'avant de l'appareil permettent d'activer et de désactiver ou de varier manuellement les canaux de variation, parallèlement au KNX, même en état non programmé. Il est ainsi possible de réaliser un contrôle fonctionnel rapide des charges raccordées.

Les caractéristiques fonctionnelles réglables indépendamment pour chaque canal de variation via l'ETS comprennent par exemple des plages de luminosité paramétrables séparément, des fonctions de retour d'informations avancées, une fonction de verrouillage, une fonction d'enchaînement, un comportement de variation réglable séparément, des fonctions de variation progressive, des temporisations et une fonction cage d'escalier avec avertissement avant la désactivation de l'éclairage.



Chaque canal de variation peut en outre être intégré dans 16 scènes au maximum avec des valeurs de luminosité différentes. Une commutation centrale de tous les canaux est également possible. Par ailleurs, les valeurs de luminosité des canaux de variation peuvent être réglées séparément en cas de défaillance de la tension de bus ou de retour de la tension de bus et après une opération de programmation ETS.

L'appareil peut être mis à jour. Les mises à jour du logiciel propriétaire peuvent être installées confortablement à l'aide de l'appli de service Feller ETS (logiciel supplémentaire).

L'appareil est compatible avec KNX Data Secure. KNX Data Secure offre une protection contre la manipulation dans l'automatisation de bâtiment et peut être configuré dans le projet ETS. Il est nécessaire de disposer des connaissances détaillées. Pour une mise en service sûre, un certificat de périphérique joint à l'appareil est nécessaire. Lors du montage, le certificat de l'appareil doit être retiré et conservé précieusement.

La programmation, l'installation et la mise en service de l'appareil s'effectuent à l'aide de l'ETS à partir de la version 5.7.3 ou ETS6.

L'alimentation de l'électronique de l'appareil est assurée exclusivement par la tension de bus. L'appareil est conçu pour être monté sur profilé chapeau dans un petit boîtier fermé ou dans des distributeurs de courant haute tension d'installations fixes se trouvant dans des pièces sèches.



1.3 Conception de l'appareillage

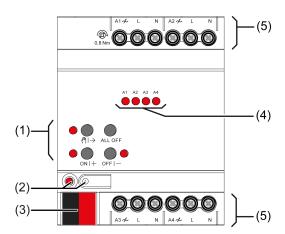


Image 1: Conception de l'appareillage

- (1) Clavier pour commande manuelle
- (2) Touche et LED de programmation
- (3) Raccordement KNX
- (4) Sorties de LED d'état
- (5) Raccordements consommateur



1.4 Caractéristiques techniques

Tension nominale AC 110 ... 230 V \sim Fréquence réseau 50 / 60 Hz Pertes en puissance max. 7 W Puissance stand-by env. 0,16 W par canal Température ambiante -5 ... +45 °C Température de stockage/transport -25 ... +70 °C

Puissance de raccordement par canal selon les lampes raccordées et le type de charge réglé : (voir figure 2), (voir figure 3)

	LED		LED
	230V		
	W	W	VA
UNI	1 35	20 100	20 100
4	_	_	20 100
LED T	1 35	20 100	
4	1 200	20 200	_
LED 🕰	1 200	20 200	
	110V		
	W	W	VA
UNI	1 18	20 50	20 50
4		_	20 50
LED T	1 18	20 50	_
4	1 100	20 100	
LED 🕰	1 100	20 100	_

Image 2: Charges de lampes LED



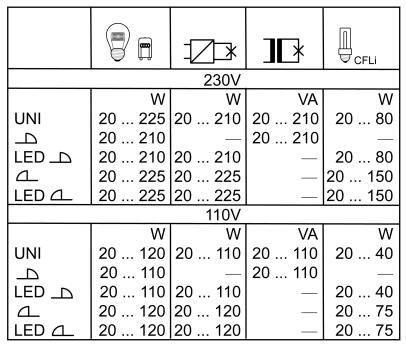


Image 3: charges de lampes conventionnelles

i La charge combinée capacitive-inductive n'est pas autorisée

Raccord

unifilaire	0,5 4 mm²
à fils minces sans embout	0,5 4 mm²
à fils minces avec embout	0,5 2,5 mm ²
Couple de serrage bornes à vis	max. 0,8 Nm
Largeur d'intégration	72 mm / 4 modules

KNX

Dispositif KNX	TP256
Mode Mise en service	Mode S
Tension nominale KNX	DC 21 32 V TBTS
Courant absorbé KNX	6 15 mA
Type de raccordement KNX	Rorne de raccordement



2 Consignes de sécurité



Le montage et le raccordement d'appareils électriques doivent être réservés à des électriciens spécialisés.

Risques de blessures, d'incendie ou de dégâts matériels. Lire en intégralité la notice et la respecter.

Risque d'électrocution. Toujours déconnecter l'alimentation secteur avant d'intervenir sur l'appareil ou sur la charge.

Risque d'électrocution. L'appareillage n'est pas adapté pour la déconnexion. La charge n'est pas isolée galvaniquement du secteur même lorsque la sortie est désactivée.

Risque d'endommagement du variateur et de la charge si le mode de service réglé et le type de charge ne sont pas adaptés l'un à l'autre. Avant le raccordement ou le remplacement de la charge, régler le principe de variation correct.

Risque d'incendie. Lors de l'utilisation de transformateurs inductifs, sécuriser chaque transformateur du côté primaire conformément aux instructions du fabricant. Utiliser des transformateurs de sécurité selon EN 61558-2-6.

L'appareillage ne doit pas être ouvert en dehors des spécifications techniques.

La présente notice fait partie intégrante du produit et doit être conservée chez l'utilisateur final.



3 Montage et branchement électrique



DANGER!

Danger de mort par électrocution.

Déconnecter l'alimentation secteur de l'appareil. Les pièces sous tension doivent être recouvertes.

Montage de l'appareil

Lors du fonctionnement Secure (conditions préalables) :

- La mise en service sûre est activée dans l'ETS.
- Certificat de périphérique saisi/scanné et ajouté au projet ETS. Il est recommandé d'utiliser un appareil haute résolution pour scanner le code QR.
- Documenter tous les mots de passe et les conserver précieusement.

Tenir compte de la température ambiante. Assurer un refroidissement suffisant.

- Monter l'appareil sur le profilé chapeau DIN.
- En fonctionnement Secure : le certificat de périphérique doit être retiré de l'appareil et conservé précieusement.

Raccorder l'appareil

- Raccorder le câble bus avec la borne de raccordement KNX en respectant la polarité.
- Mettre le capuchon de protection en place sur le raccordement KNX afin de garantir une protection contre les tensions dangereuses.
- **i** État à la livraison : possibilité de commande des sorties par commande manuelle.

Dans le mode de service « Universel », l'actionneur de variation peut uniquement à nouveau être mesuré après déblocage de la charge et après une mise en service avec ETS.

- i La charge combinée capacitive-inductive n'est pas autorisée
- **i** En cas de coupure de phase montante LED : raccorder max. 2 transformateurs électroniques par sortie.
- **i** Raccorder des lampes à LED ou des lampes à fluorescence compactes de 600 W maximum par disjoncteur 16 A. En cas de raccordement de transformateurs, respecter les indications du fabricant du transformateur.



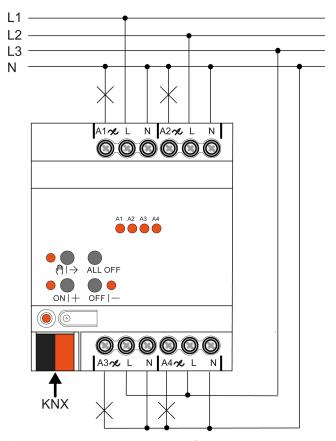
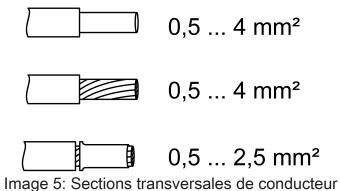


Image 4: Raccordement d'appareil (exemple de raccordement)

 Raccorder les charges de lampes conformément à l'exemple de raccordement.





4 Aide en cas de problème

Les lampes à LED ou les lampes à fluorescence compactes raccordées s'éteignent dans la position de variation la plus faible ou vacillent

La luminosité minimale réglée est trop faible.

Augmenter la luminosité minimale.

Les lampes à LED ou les lampes à fluorescence compactes raccordées vacillent

Cause 1 : les lampes ne sont pas dimmables.

Contrôler les indications du fabricant.

Remplacer les lampes par des lampes d'un autre type.

Cause 2 : le principe de variation et les lampes ne sont pas adaptés l'un à l'autre de manière optimale.

Pour les LED HT : essayer le fonctionnement dans un autre principe de variation ; pour ce faire, réduire la charge raccordée le cas échéant.

Pour les LED BT : contrôler l'équipement des lampes, le remplacer le cas échéant.

En cas de réglage « universel » : régler le principe de variation manuellement.

Les lampes à LED HT ou les lampes à fluorescence compactes raccordées sont trop claires dans la position de variation la plus faible ; la plage de variation est trop restreinte

Cause 1 : la luminosité minimale réglée est trop élevée.

Réduire la luminosité minimale.

Cause 2 : le principe de variation de coupure de phase descendante des LED HT n'est pas adapté de manière optimale aux lampes raccordées.

Essayer le fonctionnement avec le réglage « Coupure de phase montante des LED HT » ; pour ce faire, réduire la charge raccordée le cas échéant.

Remplacer les lampes par des lampes d'un autre type.

La sortie a été désactivée.

Cause 1 : la protection thermique s'est déclenchée.

Isoler toutes les sorties du secteur, désactiver le disjoncteur de protection correspondant.

Coupure de phase descendante des LED HT : réduire la charge raccordée. Remplacer les lampes par des lampes d'un autre type.

Découpage de début de phase des LED HT : réduire la charge raccordée. Essayer le fonctionnement avec le réglage « Coupure de phase descendante des LED HT ». Remplacer les lampes par des lampes d'un autre type.



Laisser refroidir l'appareil pendant au moins 15 minutes. Contrôler la situation de montage, s'assurer du refroidissement, par ex. éloigner l'appareil des autres appareils environnants.

Cause 2 : la protection contre les surtensions s'est déclenchée.

Coupure de phase descendante des LED HT : essayer le fonctionnement avec le réglage « Coupure de phase montante des LED HT » ; pour ce faire, réduire la charge raccordée le cas échéant.

Remplacer les lampes par des lampes d'un autre type.

i Le déclenchement de la protection contre les surtensions peut être indiqué par l'envoi d'un télégramme de court-circuit ou par interrogation de l'objet de communication « Court-circuit ».

Cause 3 : court-circuit dans le circuit de sortie

Isoler toutes les sorties du secteur.

Eliminer le court-circuit.

Activer à nouveau la tension secteur des sorties. Désactiver, puis activer à nouveau la sortie concernée.

- **i** En cas de court-circuit, la sortie concernée est désactivée. Remise sous tension automatique après élimination du court-circuit en 100 ms (charge inductive) ou 7 secondes (charge ohmique ou capacitive). Mise hors circuit durable par la suite.
- i En cas de court-circuit pendant une procédure de mesure, la charge peut à nouveau être mesurée après élimination du court-circuit.

Cause 4: interruption de la charge.

Vérifier la charge, remplacer la lampe. En cas de transformateurs inductifs, vérifier le fusible primaire et le remplacer le cas échéant.

Commande manuelle avec le clavier impossible

Cause 1 : la commande manuelle n'est pas programmée.

Programmer la commande manuelle.

Cause 2 : la commande manuelle est verrouillée via le bus.

Autoriser la commande manuelle.

Toutes les sorties ne peuvent pas être commandées

Cause 1 : toutes les sorties sont verrouillées.

Supprimer le verrouillage.

Cause 2 : le mode manuel est activé.

Désactiver le mode manuel (désactiver le mode manuel permanent).

Cause 3 : logiciel d'application manquant ou erroné.

Contrôler et corriger la programmation.



Toutes les sorties désactivées et aucune activation possible

Cause 1 : coupure de la tension du bus.

Contrôler la tension du bus.

Vacillement ou bourdonnement des lampes, pas de variation correcte possible, l'appareil bourdonne.

Cause : mauvais principe de variation réglé.

Défaut d'installation ou de mise en service. Déconnecter l'appareil et les lampes, désactiver le coupe-circuit automatique.

Contrôler et corriger l'installation.

Si un principe de variation erroné a été sélectionné : régler le principe de variation correct.

Si l'actionneur de variation n'est pas réglé correctement, par ex. en cas de réseau inductif fort ou de câbles de charge longs : présélectionner un principe de variation correct avec mise en service.

La lampe à LED HT s'allume faiblement lorsque le variateur est désactivé

Cause : la lampe à LED HT n'est adaptée de manière optimale à ce variateur. Utiliser une lampe à LED d'un autre type ou fabricant.



5 Mise en service

Chargement de l'adresse physique et du programme d'application

- Appuyer sur la touche de programmation.
 La LED de programmation s'allume.
- Charger l'adresse physique et le programme d'application avec l'ETS.

Master Reset

Le mode Master Reset réinitialise l'appareil aux réglages de base (adresse physique 15.15.255, logiciel propriétaire conservé). Les appareils doivent ensuite être remis en service avec l'ETS. La commande manuelle est possible.

En mode Secure : un Master Reset désactive la sécurité de l'appareil. L'appareil peut ensuite être remis en service avec le certificat de périphérique.

Procéder au Master Reset

Condition préalable : le mode Safe State est activé.

 Appuyer sur la touche de programmation et la maintenir enfoncée pendant > 5 s.

La LED de programmation clignote rapidement.

L'appareil exécute un Master Reset, redémarre puis est de nouveau opérationnel après 5 s.

Mode Safe State

Le mode Safe State arrête l'exécution des programmes d'application chargés.

i Seul le logiciel système de l'appareil fonctionne encore. Les fonctions de diagnostic ETS ainsi que la programmation de l'appareil sont possibles. La commande manuelle n'est pas possible.

Activer le mode Safe State

- Couper la tension du bus ou débrancher la borne de raccordement KNX.
- Attendre env. 15 s.
- Appuyer sur la touche de programmation et la maintenir enfoncée.
- Activer la tension du bus ou brancher la borne de raccordement KNX. Ne relâcher la touche de programmation que lorsque la LED de programmation clignote lentement.

Le mode Safe State est activé.

Après une nouvelle pression brève de la touche de programmation, le mode de programmation peut également être activé et désactivé comme d'habitude en mode Safe State. La LED de programmation s'arrête de clignoter lorsque le mode de programmation est activé.



Désactiver le mode Safe State

Désactiver la tension de bus (attendre env. 15 s) ou effectuer l'opération de programmation ETS.

Réinitialiser l'appareil sur les réglages d'usine

Les appareils peuvent être réinitialisés aux réglages d'usine à l'aide de l'appli de service Feller ETS. Cette fonction utilise le logiciel propriétaire contenu dans l'appareil, qui était activé au moment de la livraison (état de livraison). L'appareil perd l'adresse physique et sa configuration lors de la réinitialisation aux réglages d'usine.



6 Applications logicielles



7 Étendue des fonctions

Généralités

- Pour simplifier la configuration, tous les canaux de variation peuvent être affectés aux mêmes paramètres et donc être paramétrés de manière identique dans l'ETS.
- Jusqu'à 8 fonctions logiques indépendantes pour la réalisation d'opérations logiques simples et complexes.
- Les messages de retour d'informations et d'état activement émetteurs peuvent être retardés en bloc après le retour de la tension de bus ou après une opération de programmation ETS.
- Commande manuelle des sorties indépendante du KNX (par exemple pour le mode Chantier) avec affichages de l'état par LED.

Sorties de variation

- Commutation et variation indépendantes des sorties de commutation.
- Retour d'inform. Commutation : fonction de retour d'informations active (en cas de modification ou par un envoi cyclique sur le bus) ou passive (objet lisible).
- Réaction réglable pour chaque sortie en cas de défaillance / retour de la tension de bus et après une opération de programmation ETS.
- Fonction de lien logique individuelle pour chaque sortie.
- Fonction de blocage paramétrable pour chaque canal.
- Fonctions de minuterie (temporisation d'activation, de désactivation, fonction d'éclairage d'escalier - également avec fonction d'avertissement).
- Intégration possible dans des scènes de lumière : 16 scènes internes max. sont paramétrables par sortie.
- Surveillance d'entrée de l'actualisation cyclique de l'objet de commutation avec position de sécurité.



8 Remarques relatives au logiciel

Décharger le programme d'application

Le programme d'application peut être déchargé par l'ETS. L'appareil n'a alors aucune fonction. Une commande manuelle devient alors impossible.

Conception et mise en service ETS

L'ETS5 à partir de la version 5.7.3 ou l'ETS6 est requis pour la planification et la mise en service de l'appareil. Une planification et une mise en service de l'appareil avec l'ETS2, l'ETS3 ou l'ETS4 est impossible.



9 Commande et affichage

9.1 Commande de touches et fonctions d'affichage

Éléments de commande

- (4) Sorties de LED d'état
 - marche : sortie activée, 1...100 %
 - clignote 1 Hz : court-circuit ou mode manuel
 - clignote 2 Hz : surcharge, défaillance de la tension secteur ou mise à jour du logiciel propriétaire
- (6) Touche ♠ →
 - Commande manuelle
- (7) LED ♠I→
 - allumée : mode manuel permanent
- (8) LED **ON**|+
 - allumée : sortie sélectionnée activée, 1...100 %
 - clignote : mise à jour du logiciel
- (9) Touche ONI+
 - Activation/Variation plus claire
- (10) Touche OFF|-
 - Désactivation/Variation plus sombre
- (11) LED **OFF**[-
 - allumée : sortie sélectionnée désactivée
 - clignote : mise à jour du logiciel
- (12) Touche ALL OFF
 - Désactiver toutes les sorties
- Les LED (4) indiquent, en option, seulement temporairement l'état des sorties (selon les paramètres).

Modes de fonctionnement

- Fonctionnement sur bus : commande via des touches sensorielles ou d'autres appareils de bus
- Mode manuel temporaire : commande manuelle sur place à l'aide du clavier, retour automatique en fonctionnement sur bus
- Mode manuel permanent : commande manuelle exclusivement au niveau de l'appareil
- i Pas de possibilité de fonctionnement sur bus en mode manuel.
- **i** Après panne du bus et retour de la tension bus, l'appareil commute en fonctionnement sur bus.



Activer le mode manuel temporaire

La commande avec le clavier est programmée et n'est pas verrouillée.

■ Appuyer brièvement sur la touche ♠ (6).

La LED $\P \rightarrow (7)$ clignote, la LED **A1...** (4) de la première sortie configurée clignote.

Le mode manuel temporaire est activé.

i Au bout de 5 s sans pression d'une touche, l'actionneur revient automatiquement en fonctionnement sur bus.

Désactiver le mode manuel temporaire

L'appareil est en mode manuel temporaire.

- Aucune pression pendant 5 s.
 - ou -
- Actionner brièvement la touche (□) → (6) de manière répétée jusqu'à ce que l'actionneur quitte le mode manuel temporaire.

Les LED d'état A1... (4) ne clignotent plus mais indiquent l'état de la sortie.

Le mode manuel temporaire est désactivé.

En fonction de la programmation, les sorties commutent dans la position activée lors de la désactivation du mode manuel, par ex. lien.

Activation du mode manuel permanent

La commande avec le clavier est programmée et n'est pas verrouillée.

Appuyer sur la touche ♠ (6) pendant au moins 5 s.

La LED $\P \rightarrow (7)$ s'allume, la LED **A1**... (4) de la première sortie configurée clignote.

Le mode manuel permanent est activé.

Désactivation du mode manuel permanent

L'appareil est en mode manuel permanent.

Appuyer sur la touche ♠ (6) pendant au moins 5 s.

La LED $(1) \rightarrow (7)$ est éteinte.

Le mode manuel permanent est désactivé. Le fonctionnement sur bus est activé.

En fonction de la programmation, les sorties commutent dans la position activée lors de la désactivation du mode manuel, par ex. lien.



Commande des sorties

L'appareil est en mode manuel permanent ou temporaire.

Actionner brièvement la touche ♠ (6) de manière répétée jusqu'à ce que la sortie souhaitée soit sélectionnée.

La LED de la sortie sélectionnée A1... (4) clignote.

Les LED **ON**|+ (8) et **OFF**|- (11) indiquent l'état.

Commander la sortie avec la touche ON|+ (9) ou OFF|- (10).

Court: activation/désactivation.

Long: variation plus sombre/plus claire

Lâcher : arrêt de la variation.

Les LED ON|+ (8) et OFF|- (11) indiquent l'état.

Mode manuel temporaire : après avoir parcouru toutes les sorties, l'appareil quitte le mode manuel en cas de pression brève.

Désactiver toutes les sorties

L'appareil est en mode manuel permanent.

Appuyer sur la touche ALL OFF.

Toutes les sorties sont désactivées.



9.2 Configuration ETS

9.2.1 Commande manuelle

L'appareil dispose d'une commande manuelle électronique pour toutes les sorties. Un clavier doté de 4 touches de fonction et de 3 LED d'état situé sur l'avant de l'appareil permet de régler les modes de service de l'appareil suivants :

- Fonctionnement sur bus : commande via des touches sensorielles ou d'autres appareils de bus
- Mode manuel temporaire : commande manuelle sur place à l'aide du clavier, retour automatique en fonctionnement sur bus
- Mode manuel permanent : commande manuelle sur place à l'aide du clavier

La commande manuelle est possible lorsque l'alimentation en tension de bus de l'appareil est activée. À l'état de livraison, la commande manuelle est entièrement autorisée. Dans cet état non programmé, toutes les sorties peuvent être pilotées grâce à la commande manuelle, ce qui permet un contrôle fonctionnel rapide des consommateurs raccordés (par exemple sur un chantier de construction).

Après la première mise en service de l'actionneur par l'ETS, la commande manuelle peut être autorisée ou entièrement bloquée.

Blocage permanent de la commande manuelle

La commande manuelle est autorisée à la livraison. Si le paramètre « Commande manuelle » est désactivé sur la page de paramètres du même nom, aucun paramètre ni objet de communication n'est disponible pour la commande manuelle. Les sorties peuvent alors être pilotées exclusivement via le bus.

En cas d'affichage d'état temporaire, les LED d'état continuent d'indiquer l'état des sorties lorsque la touche « Commande manuelle » est actionnée.

Blocage temporaire de la commande manuelle

La commande manuelle peut être verrouillée séparément par le bus - même pendant une commande manuelle activée. Dès que l'objet de blocage reçoit un télégramme de blocage lorsque la fonction de blocage est autorisée, l'actionneur met immédiatement fin à une commande manuelle activée, le cas échéant, et verrouille les touches de fonction situées à l'avant de l'appareil. La polarité du télégramme de l'objet de blocage est paramétrable.

La commande manuelle doit être autorisée.

- Activer le paramètre « Fonction de blocage » sur la page de paramètres « Commande manuelle ».
 - La fonction de blocage de la commande manuelle est autorisée et l'objet de blocage apparaît.
- Paramétrer la polarité de télégramme souhaitée avec le paramètre « Polarité objet de blocage ».



- Avec la polarité « 0 = bloqué ; 1 = autorisé », la fonction de blocage est activée immédiatement (valeur d'objet « ARRÊT ») après une réinitialisation ou une opération de programmation ETS. Dans ce cas, un télégramme d'autorisation « MARCHE » doit ensuite être envoyé à l'objet de blocage pour activer la commande manuelle.
- Après le retour de la tension de bus, tout blocage actif au préalable reste inactif si la polarité de l'objet de blocage n'est pas inversée.
- i Si un blocage met fin à une commande manuelle active, l'actionneur envoie également un message d'état « Commande manuelle inactive » au bus, si le message d'état est autorisé.

Régler le comportement au début et à la fin de la commande manuelle

La commande manuelle différencie le mode manuel courte durée et le mode manuel permanent. En fonction de ces modes de service, le comportement est différent, spécialement à la fin de la commande manuelle. Il est essentiel de noter que la commande de bus, à savoir le pilotage des sorties par le mode direct (commutation / variation / valeur de luminosité / scènes / central) ou par les fonctions de blocage ou de position forcée, est toujours verrouillée lorsque le mode manuel est activé. La commande manuelle a la priorité la plus élevée.

Comportement au début de la commande manuelle :

Le comportement au début de la commande manuelle est identique pour le mode manuel courte durée ou permanent. En cas d'activation de la commande manuelle, les états de luminosité des canaux de variation restent inchangés. Particularité du clignotement pour la fonction de blocage : le clignotement d'une fonction de blocage est interrompu au début d'une commande manuelle. La luminosité se règle sur la luminosité d'activation. L'état de commutation « MARCHE » est affiché. Les positions forcées et fonctions de blocage actives peuvent être neutralisées par la commande manuelle. Ces fonctions sont réactivées après la désactivation du mode de commande manuelle, si elles n'ont pas encore été retirées via le bus.

Comportement à la fin de la commande manuelle :

Le comportement à la fin de la commande manuelle est différencié pour le mode manuel courte durée et pour le mode manuel permanent. Le mode de commande manuelle courte durée s'arrête automatiquement dès que la dernière sortie a été sélectionnée et que la touche de sélection a été pressée une nouvelle fois. Si le mode manuel temporaire est désactivé, l'actionneur repasse en fonctionnement sur bus normal et ne modifie pas les états de luminosité réglés par la commande manuelle. Le mode de commande manuelle permanent est désactivé si la touche de sélection est pressée pendant plus de 5 s. En fonction du paramétrage de l'actionneur dans l'ETS, les sorties sont réglées sur l'état réglé en dernier par la commande manuelle ou suivi en interne (fonctionnement direct, position forcée, verrouillage) en cas de désactivation du mode manuel permanent. Le paramètre « Fin de la commande manuelle permanente » détermine alors la réaction.

Régler le paramètre « Fin de la commande manuelle permanente » sur « Aucun changement ».



Tous les télégrammes de commande directe (commutation, variation, valeur de luminosité, central, scènes) reçus alors que la commande manuelle permanente est active sont rejetés. Après la fin de la commande manuelle permanente, l'état de luminosité momentané de tous les canaux reste inchangé. Cependant, si une position forcée ou une fonction de blocage a été activée par le KNX avant ou pendant la commande manuelle, l'actionneur exécute à nouveau ces fonctions ayant une priorité plus élevée pour les canaux concernés.

 Régler le paramètre « Fin de la commande manuelle permanente » sur « Suivre les sorties ».

Lorsque la commande manuelle permanente est active, tous les télégrammes entrants sont suivis en interne. Les canaux sont réglés sur les derniers états de luminosité suivis en cas d'arrêt de la commande manuelle. Si une position forcée ou une fonction de blocage a été activée par le KNX avant ou pendant la commande manuelle, l'actionneur exécute à nouveau ces fonctions ayant une priorité plus élevée pour les canaux concernés.

Régler le message d'état de la commande manuelle

L'actionneur peut envoyer un message d'état au KNX par un objet séparé, lorsque la commande manuelle est activée ou désactivée. Le télégramme d'état peut uniquement être envoyé si la tension de bus est appliquée. La polarité du message d'état est paramétrable.

La commande manuelle doit être autorisée.

- Activer le paramètre « État » sur la page de paramètres « Commande manuelle ».
 - Le message d'état de la commande manuelle est autorisé et l'objet d'état apparaît.
- Définir pour le paramètre « Fonction et polarité de l'objet d'état », si le télégramme d'état doit passer sur « MARCHE » de manière générale lorsque la commande manuelle est activée ou uniquement lorsque la commande manuelle permanente est activée.
- i L'objet d'état est toujours « 0 » lorsque la commande manuelle est désactivée.
- L'état « inactif » est envoyé automatiquement au bus après le retour de la tension de bus ou après une opération de programmation ETS.
- Si un blocage met fin à une commande manuelle active, l'actionneur envoie également un message d'état « Commande manuelle inactive » au bus.

Régler le blocage de la commande de bus

Les canaux de variation individuels peuvent être bloqués sur place par une commande manuelle sur l'appareil, de sorte que les consommateurs raccordés ne peuvent plus être pilotées par le KNX. Un tel blocage de la commande de bus est déclenché par une commande en mode manuel permanent et signalé par le clignotement rapide de la LED d'état sur la face avant de l'appareil. Les sorties verrouillées peuvent alors exclusivement être pilotées dans la commande manuelle permanente.



La commande manuelle doit être autorisée.

- Activer le paramètre « Commande de bus des sorties individuelles blocable » sur la page de paramètres « Commande manuelle ».
 - La fonction de blocage de la commande de bus est autorisée et peut être activée sur place. À l'inverse, la désactivation du paramètre à cet endroit empêche l'activation du blocage de la commande de bus en mode manuel permanent.
- Le blocage enclenché sur place a la priorité la plus élevée. D'autres fonctions de l'actionneur pouvant être activées par le KNX (par ex. position forcée ou fonction de blocage) sont ainsi neutralisées. La sortie inaccessible au bus reste dans le dernier état réglé en mode manuel permanent.

 En fonction du paramétrage de l'actionneur dans l'ETS, les groupes sont réglées sur l'état réglé en dernier par la commande manuelle ou suivi en interne (fonctionnement direct, position forcée, verrouillage) en cas d'autorisation du blocage, puis de désactivation du mode manuel permanent.
- **i** La fonction de blocage de la commande manuelle n'influence pas les sorties inaccessibles au bus.
- i Une défaillance de la tension de bus ou une opération de programmation ETS désactive toujours le blocage de la commande de bus.

9.2.2 Affichage d'état

Les LED d'état sur la face avant de l'appareil peuvent afficher les états actuels des canaux de variation de manière permanente ou temporaire.

- Affichage d'état permanent :
 Le paramètre « Afficher temporairement l'état » sur la page de paramètres
 « Affichage d'état » est désactivé. En cas d'affichage d'état permanent, les
 LED d'état indiquent toujours l'état actuel des sorties.
- Affichage d'état temporaire :
 - Le paramètre « Afficher temporairement l'etat » sur la page de paramètres « Affichage d'état » est activé. En cas d'affichage temporaire, l'affichage d'état est activé en appuyant sur la touche « Commande manuelle ». La durée de l'affichage est réglée dans l'ETS.
 - Tant que la commande manuelle est autorisée dans l'ETS, une pression de la touche « Commande manuelle » active également le mode manuel temporaire ou permanent. L'affichage d'état reste toujours actif en cas de commande manuelle. À la fin d'une commande manuelle, la durée d'affichage de l'affichage d'état temporaire est réinitialisée. Les LED d'état s'éteignent alors après l'écoulement du temps configuré.
 - Si la commande manuelle n'est pas autorisée dans l'ETS, toutes les LED d'état indiquent seulement l'état des sorties en fonction de la durée d'affichage et en cas d'actionnement de la touche « Commande manuelle ».
- i L'affichage d'état permanent est préréglé à l'état de livraison.



Si le paramètre « Commande via objet » est activé, l'objet de communication « Affichage d'état temporaire » est disponible dans l'ETS. Cet objet est bidirectionnel, peut signaler l'état de l'affichage d'état temporaire et activer l'affichage de l'état. Si un affichage d'état temporaire a été activé par l'actionnement de la touche « Commande manuelle », l'objet envoie la valeur « MARCHE ». Si l'objet reçoit un télégramme avec la valeur « ARRÊT » ou « MARCHE », les LED d'état affichent l'état des sorties en fonction de la durée d'affichage. La commande manuelle n'est donc pas activée.

L'association des objets « Affichage d'état temporaire » de plusieurs actionneurs à l'aide d'une adresse de groupe commune permet de synchroniser les fonctions d'affichage des LED d'état entre elles. Il est ainsi possible d'activer simultanément les affichages d'état de tous les actionneurs dans une armoire de commande lorsque la commande manuelle est déclenchée sur un seul actionneur, par ex. à des fins de service ou de maintenance.

En outre, l'objet « Affichage d'état temporaire » peut par exemple être piloté par un contact magnétique raccordé au KNX de sorte que l'ouverture de la porte de l'armoire de commande active les affichages d'état de tous les actionneurs. Si la porte est fermée, les affichages d'état restent désactivés pour l'économie d'énergie.

i Durant l'écoulement de la durée d'affichage, l'objet « Affichage d'état temporaire » n'envoie aucun nouveau télégramme en cas de nouvel actionnement de la touche « Commande manuelle ».



9.3 Paramètre commande et affichage

Commande manuelle

La commande manuelle est possible lorsque l'alimentation en tension de bus de l'appareil est activée. Ce paramètre définit si la commande manuelle est possible ou désactivée en permanence.

Fin de la commande manuelle perma-	aucun changement
nente	Suivre les sorties

Le comportement de l'actionneur à la fin de la commande manuelle permanente dépend de ce paramètre. Ce paramètre est uniquement visible lorsque la commande manuelle est autorisée.

Aucune modification: tous les télégrammes de commande directe (commutation, variation, valeur de luminosité, scénario) reçus alors que la commande manuelle permanente est active sont rejetés. Après la fin de la commande manuelle permanente, l'état momentané de toutes les sorties (dernier état actuel de la commande manuelle) reste inchangé. Cependant, si une position forcée ou une fonction de blocage a été activée par le KNX avant ou pendant la commande manuelle, l'actionneur exécute ces fonctions avec une une priorité plus élevée pour les canaux de variation concernés.

Suivre les sorties : lorsque la commande manuelle permanente est active, tous les télégrammes entrants sont suivis en interne. Les canaux sont réglés sur les derniers états de luminosité suivis en cas d'arrêt de la commande manuelle. Si une position forcée ou une fonction de blocage a été activée par le KNX avant ou pendant la commande manuelle, l'actionneur exécute à nouveau ces fonctions ayant une priorité plus élevée pour les canaux concernés.

Ce paramètre est uniquement visible lorsque la commande manuelle est autorisée.

Commande de bus des sorties indivi-	Case à cocher (oui/non)
duelles verrouillable	

Les sorties individuelles peuvent être bloquées sur place pendant une commande manuelle permanente, de sorte que les sorties bloquées ne peuvent plus être pilotées par le KNX. Un blocage par la commande manuelle est permis uniquement si ce paramètre est activé.

Ce paramètre est uniquement visible lorsque la commande manuelle est autorisée.

Affichage d'état



Afficher temporairement l'état

Case à cocher (oui/non)

Les LED d'état sur la face avant de l'appareil peuvent afficher les états actuels des canaux de variation de manière permanente ou temporaire.

Paramètre désactivé : affichage d'état permanent. Dans ce cas, les LED d'état indiquent toujours l'état actuel des sorties.

Paramètre activé : affichage d'état temporaire. Dans ce cas, l'affichage d'état est activé en appuyant sur la touche « Commande manuelle ». La durée de l'affichage est réglée dans l'ETS. Tant que la commande manuelle est autorisée dans l'ETS, une pression de la touche « Commande manuelle » active également le mode manuel temporaire ou permanent. L'affichage d'état reste toujours actif en cas de commande manuelle. À la fin d'une commande manuelle, la durée d'affichage de l'affichage d'état temporaire est réinitialisée. Les LED d'état s'éteignent alors après l'écoulement du temps configuré.

Durée d'affichage (6...255)

6 ... **10** ... 255

Ce paramètre définit la durée d'affichage lorsque l'affichage d'état temporaire est activé.

Commander via objet

Case à cocher (oui/non)

Si le paramètre « Commande via objet » est activé, l'objet de communication « Affichage d'état temporaire » est disponible dans l'ETS. Cet objet est bidirectionnel, peut signaler l'état de l'affichage d'état temporaire et activer l'affichage de l'état. Si un affichage d'état temporaire a été activé par l'actionnement de la touche « Commande manuelle », l'objet envoie la valeur « MARCHE ». Si l'objet reçoit un télégramme avec la valeur « ARRÊT » ou « MARCHE », les LED d'état affichent l'état des sorties en fonction de la durée d'affichage. La commande manuelle n'est donc pas activée.



9.4 Liste d'objets commande et affichage

Numéro d'objet :	Fonctionnement	Nom	Туре	DPT	Balise
	•	Commande ma- nuelle - Entrée/sor- tie	1 bit	1 017	K, (L), E, T, A

Objet d'1 bit pour signaler et activer l'affichage d'état temporaire. Cet objet est bidirectionnel, peut signaler l'état de l'affichage d'état temporaire et activer l'affichage de l'état. Si un affichage d'état temporaire a été activé par l'actionnement de la touche « Commande manuelle », l'objet envoie la valeur « MARCHE ».

Si l'objet reçoit un télégramme avec la valeur « ARRÊT » ou « MARCHE », les LED d'état affichent l'état des sorties en fonction de la durée d'affichage. La commande manuelle n'est donc pas activée.

L'objet est uniquement visible lorsque l'affichage d'état temporaire est activé



10 Mode variation

10.1 Configuration du canal

Configuration du canal

L'appareil sert pour la variation jusqu'à quatre groupes d'éclairage.

- Raccorder des lampes à LED ou des lampes à fluorescence compactes de 600 W maximum par disjoncteur 16 A. En cas de raccordement de transformateurs, respecter les indications du fabricant du transformateur.
- **i** Tenir compte de l'état de livraison. Avant le raccordement et la mise en marche, programmer l'actionneur de variation sur l'affectation de sortie modifiée.

Pour simplifier la configuration, tous les canaux de variation peuvent être affectés aux mêmes paramètres et donc être paramétrés de manière identique dans l'ETS. Le paramètre « Paramètres de canal » figurant sur la page de paramètres « Généralités » définit si chaque canal de variation peut être paramétré individuellement ou si tous les canaux doivent être configurés par les mêmes paramètres.

Avec le réglage « Tous les canaux identiques », le nombre de paramètres dans l'ETS est réduit. Les paramètres visibles sont alors automatiquement utilisés pour tous les canaux. Seuls les objets de communication peuvent alors être conçus séparément pour les canaux. Ce réglage doit par exemple être sélectionné lorsque tous les canaux doivent se comporter de la même manière et qu'ils doivent être commandés uniquement par différentes adresses de groupes (par ex. dans des complexes de bureaux ou des chambres d'hôtels).

Les configurations de paramètres et d'objets des différentes sorties dépendent des paramètres sur la page « Généralités » et sont réglés grâce à l'ETS, si la définition du canal est modifiée. Les réglages de paramètres ou les affectations d'adresses de groupes aux objets peuvent alors être perdus. Pour cette raison, il convient de régler les définitions de canal au début du paramétrage de l'actionneur!



10.1.1 Paramètre configuration du canal

Généralités -> Configuration du canal

Nombre de canaux de variation	4 canaux de variation (S1) + (S2) + (S3) + (S4)
Ce paramètre est réglé de manière fixe.	

Paramètres de canal	chaque canal individuellement		
	Tous les canaux simultanément		

Pour simplifier la configuration, tous les canaux de variation peuvent être affectés aux mêmes paramètres et donc être paramétrés de manière identique dans l'ETS. Ce paramètre définit, si chaque canal peut être paramétré individuellement, ou si tous les canaux doivent être configurés par les mêmes paramètres.

Avec le réglage « Tous les canaux identiques », le nombre de paramètres dans l'ETS est réduit. Les paramètres visibles sont alors automatiquement utilisés pour tous les canaux. Seuls les objets de communication peuvent alors être conçus séparément pour les canaux. Ce réglage doit par exemple être sélectionné lorsque tous les canaux doivent se comporter de la même manière et qu'ils doivent être commandés uniquement par différentes adresses de groupes (par ex. dans des complexes de bureaux ou des chambres d'hôtels). Tous les canaux de variation de l'appareil peuvent être configurés en autarcie pour le réglage « Chaque canal individuellement ».



10.1.2 Liste d'objets configuration du canal

Numéro d'objet :	Fonctionnement	Nom	Туре	DPT	Balise
31, 51, 71, 91		Canal de varia- tion () - Entrée	1 bit	1 001	K, -, E, -, A

Objet 1 bit pour allumer ou éteindre un canal de variation (< 1 > = allumer / < 0 > = éteindre).

Numéro d'objet :	Fonctionnement	Nom	Туре	DPT	Balise
' ' '		Canal de varia- tion () - sortie	1 bit	1 001	K, L, -, T, A

Objet à 1 bit pour le retour d'informations de l'état de commutation (« 1 » = allumé / « 0 » = éteint) sur le bus.

Numéro d'objet :	Fonctionnement	Nom	Туре	DPT	Balise
34, 54, 74, 94		Canal de varia- tion () - Entrée	4 bit	3 007	K, -, E, -, A
Object à 4 hite pour le verietien relative due conclude verietien					

Objet à 4 bits pour la variation relative d'un canal de variation.

Numéro d'objet :	Fonctionnement	Nom	Туре	DPT	Balise
35, 55, 75, 95	Valeur de luminosité	Canal de varia- tion () - Entrée	1 octet	5 001	K, -, E, -, A

Objet à 1 octet pour la définition d'une valeur de variation absolue (valeur de luminosité 0 à 255) du bus.



10.2 Désignation du canal de variation

Des désignations peuvent être attribuées en option pour chaque sortie de variation. Les désignations doivent expliciter l'utilisation de la sortie (par ex. « Applique salon », « Plafonnier salle de bain »). Les désignations sont exclusivement utilisées dans l'ETS dans le texte des pages de paramètres et des objets de communication.



10.2.1 Paramètre désignation du canal de variation

Canal de variation ... -> DA... - Généralités

Désignation du canal de variation	Texte libre
Designation du canal de variation	I CYTC IIDI C

Le texte saisi dans ce paramètre est repris dans le nom des objets de communication et il sert à identifier la sortie de variation dans la fenêtre de paramètres ETS (par ex. « Applique salon », « Plafonnier salle de bain »).

Le texte n'est pas programmé dans l'appareil.



10.3 Définition du type de charge



ATTENTION!

Risque d'endommagement si le principe de variation prédéfini et la charge raccordée ne se sont pas adaptés l'un à l'autre.

Le variateur et la charge peuvent être endommagés.

Tenir compte du type de charge installé avant la modification du principe de variation.

Garantir un principe de variation correct avant la modification du type de charge. Avant toute modification du type de charge, débloquer le circuit de charge concerné. Contrôler le paramétrage et le corriger le cas échéant.



ATTENTION!

Risque de détérioration dû à des charges combinées.

Le variateur et la charge peuvent être endommagés.

Ne pas raccorder conjointement les charges capacitives, par ex. transformateurs électroniques, et les charges inductives, par ex. transformateurs inductifs à une même sortie du variateur.

Ne pas raccorder conjointement les transformateurs inductifs avec des lampes à LED HT ou des lampes à fluorescence compactes sur une sortie de variateur.

L'appareil fonctionne selon le principe de coupure de phase montante ou de coupure de phase descendante et permet la commutation et la variation de lampes à incandescence, de lampes halogènes HT et de lampes halogènes BT via des transformateurs conventionnels et Tronic, de lampes à fluorescence compactes ainsi que de LED HT et BT via des transformateurs conventionnels et Tronic. Les caractéristiques de la charge raccordée peuvent être mesurées automatiquement et la procédure de variation appropriée peut être réglée séparément pour chaque canal de variation. Alternativement, la procédure de variation peut être définie de manière fixe via un paramètre dans l'ETS, sans qu'une adaptation à la mesure ne soit réalisée. Cette action est nécessaire pour les charges qui ne permettent pas de mesure automatique.

- Lors de la sélection du principe de variation approprié, il faut en général tenir compte des indications du fabricant des lampes et/ou des transformateurs.
- Régler le paramètre sur « Universel (avec procédure d'adaptation à la mesure) ».

Le canal de variation s'adapte de manière universelle au type de charge raccordé mesuré. Après une opération de programmation ETS, après le retour de la tension de bus ou après l'activation de l'alimentation en tension secteur, l'actionneur s'adapte automatiquement à la charge raccordée mesurée. Pour les charges ohmiques, la procédure d'adaptation à la mesure se constate par un clignotement bref et dure jusqu'à 10 secondes selon le comportement du secteur.



- i Ce réglage ne peut pas être sélectionné pour les charges qui ne permettent pas de mesure automatique. Dans ce cas, un principe de variation adapté doit être présélectionné (voir réglages suivants).
- Régler le paramètre sur « Transformateur électronique (capacitif/coupure de phase descendante) ».
 - Le canal de variation est réglé de manière fixe sur le principe de coupure de phase descendante. Il n'y a aucune adaptation automatique du type de charge à la mesure. Des charges ohmiques, des transformateurs électroniques ou des lampes à LED BT (via des transformateurs Tronic) peuvent être raccordés à la sortie.
- Régler le paramètre sur « Transformateur conventionnel (inductif/coupure de phase montante) ».
 - Le canal de variation est réglé de manière fixe sur le principe de coupure de phase montante. Il n'y a aucune adaptation automatique du type de charge à la mesure. Des transformateurs conventionnels ou des LED BT (via des transfo. conv.) peuvent être raccordés à la sortie.
- Régler le paramètre sur « LED (coupure de phase descendante) ». Le canal de variation est réglé de manière fixe sur un principe de coupure de phase descendante optimisé.
 - Il n'y a aucune adaptation automatique du type de charge à la mesure. Des lampes à LED HT ou des lampes à fluorescence compactes optimisées pour ce principe de variation peuvent être raccordées à la sortie.
- Régler le paramètre sur « LED (coupure de phase montante) ».
 Le canal de variation est réglé de manière fixe sur un principe de coupure de phase montante optimisé. Il n'y a aucune adaptation automatique du type de charge à la mesure. Des lampes à LED HT ou des lampes à fluorescence compactes optimisées pour ce principe de variation peuvent être raccordées à la sortie. Aucun transformateur conventionnel ne peut être raccordé à la sortie.
- À l'état de livraison de l'appareil le principe de variation est réglé sur « Universel » pour toutes les sorties.
- i Lors du changement d'un type de charge au niveau d'une sortie, le principe de variation doit également être modifié le cas échéant!

Recommandation pour la configuration du principe de variation sur les lampes à LED HT:

Il est recommandé pour ces versions d'appareil de configurer le « type de charge raccordée » dans l'ETS sur « universel » (ce principe de variation correspond également à l'état à la livraison de l'actionneur de variation). Si la mesure automatique de la charge ne fonctionne pas ou fournit des résultats de variation insuffisants, il est recommandé de faire fonctionner les lampes à LED HT en type de charge « Coupure de phase descendante des LED », indépendamment des indications du fabricant. L'avantage de ce réglage réside dans le fait qu'une sortie de variation peut mettre à disposition la charge nominale maximale des LED (voir Caractéristiques techniques).



Avec le principe de découpage de début de phase, ceci est souvent impossible. Ce n'est que si le fonctionnement des lampes à LED raccordées selon le principe de découpage de fin de phase n'est pas satisfaisant (par ex. plage de variation trop restreinte), que le type de charge dans l'ETS doit être configuré sur « Coupure de phase montante des LED ».

Les fonctions de sécurité (coupure en cas de surtension) permettent de garantir que l'appareil ne sera pas endommagé si les lampes à LED raccordées sont commandées selon un principe de variation pour lesquelles elles n'ont pas été initialement conçues.

Résolution des problèmes sur les lampes à LED HT:

Ci-après, une liste de problèmes possibles en cas d'utilisation de lampes à LED HT et les mesures permettant leur élimination.

Paramétrage « Coupure de phase descendante des LED » -> Problèmes :

- Plage de variation trop restreinte
- Luminosité minimale trop élevée
- Les lampes vacillent
- La sortie est désactivée en raison d'une surtension

Remède : contrôler le fonctionnement avec la coupure de phase montante ; pour ce faire, réduire la charge raccordée le cas échéant, remplacer les lampes par des lampes d'un autre type.

Paramétrage « Découpage de début de phase des LED » -> Problèmes :

- Les lampes vacillent
- L'actionneur de variation surchauffe (la sortie est désactivée en raison d'une surtempérature)
- L'actionneur de variation bourdonne

Remède : réduire la charge raccordée, contrôler le fonctionnement avec la coupure de phase descendante, remplacer les lampes par des lampes d'un autre type.



10.3.1 Paramètre Type de charge

Canal de variation ... -> DA... - Généralités

 universel (avec procédure d'adapt. à la mesure)
transformateur électronique (capacitif/ coupure de phase descendante)
transformateur conventionnel (inductif/ coupure de phase montante)
LED (coupure de phase descendante)
LED (coupure de phase montante)

Le principe de variation du canal de variation est défini à cet endroit.

Universel (avec procédure d'adaptation à la mesure) : le canal de variation s'adapte de manière universelle au type de charge raccordé mesuré. Après une opération de programmation ETS, après le retour de la tension de bus (sans tension secteur) ou après l'activation de l'alimentation en tension secteur, l'actionneur s'adapte automatiquement à la charge raccordée mesurée. Pour les charges ohmiques, la procédure d'adaptation à la mesure se constate par un clignotement bref et dure jusqu'à 10 secondes selon le comportement du secteur.

Transformateur électronique (capacitif/coupure de phase descendante) : le canal de variation est réglé de manière fixe sur le principe de coupure de phase descendante. Il n'y a aucune adaptation automatique du type de charge à la mesure. Des charges ohmiques ou des transformateurs électroniques peuvent être raccordés à la sortie.

Transformateur conventionnel (inductif/coupure de phase montante) : le canal de variation est réglé de manière fixe sur le principe de coupure de phase montante. Il n'y a aucune adaptation automatique du type de charge à la mesure. Des transformateurs conventionnels peuvent être raccordés à la sortie.

LED (coupure de phase descendante) : le canal de variation est réglé de manière fixe sur un principe de coupure de phase descendante optimisée. Il n'y a aucune adaptation automatique du type de charge à la mesure. Des lampes à LED HT ou des lampes à fluorescence compactes optimisées pour ce principe de variation peuvent être raccordées à la sortie.

LED (coupure de phase montante) : le canal de variation est réglé de manière fixe sur un principe de coupure de phase montante optimisée. Il n'y a aucune adaptation automatique du type de charge à la mesure. Des lampes à LED HT ou des lampes à fluorescence compactes optimisées pour ce principe de variation peuvent être raccordées à la sortie.



10.4 Courbe caractéristique de variation

L'œil humain s'adapte à la lumière du jour naturelle. Il fonctionne ainsi dans une très vaste plage de luminosité, depuis l'obscurité tôt le matin et tard le soir, jusqu'en pleine lumière du jour à midi. En partie inférieure, l'œil est nettement plus sensible qu'en partie supérieure.

Lors de la variation de lampes simples, la puissance électrique est convertie uniformément en un flux lumineux, dégagé dans la pièce environnante. Ce flux lumineux génère un éclairage qui peut être mesuré à l'aide d'un luxmètre. Lorsque la lampe dégage 50 % de son flux lumineux maximum, la luminosité est déjà intense pour l'œil humain. Si le flux lumineux de la lampe augmente à 75 %, le flux lumineux croît dans une même proportion. L'œil humain perçoit ce changement de façon nettement moins forte.

Lors de la variation de types de lampes actuels différents, les flux lumineux et les sensibilités subjectives de la luminosité peuvent présenter d'importantes divergences. De ce fait, l'actionneur de variation offre plusieurs possibilités d'adaptation des courbes caractéristiques de variation selon les besoins.

- Si l'éclairage est régulièrement commandé via un pourcentage de la valeur de variation, il convient de vérifier au préalable la compatibilité de la courbe caractéristique de variation dans la plage de valeurs.
- Si l'éclairage est varié manuellement via l'objet 4 bits, l'adaptation de la courbe caractéristique de variation peut avoir lieu dans la plage temporelle.

Déroulement de la courbe caractéristique de variation dans la plage de valeurs

Pour l'adaptation aux différentes lampes, six courbes caractéristiques sont mises à disposition de l'actionneur de variation pour la conversion de la valeur d'entrée en pourcentage de KNX (DPT 5.001) en la valeur de sortie du canal de variation. Le tableau suivant présente les différences entre les courbes caractéristiques.

Valeur KNX	Valeur KNX [%]	Fonction logarith-mique [%] (1)	Fonction racine [%] (2)	Fonction linéaire [%] (3)	Fonction carrée [%] (4)	Fonction cubique [%] (5)	Fonction exponen- tielle [%] (6)
0	0	0	0	0	0	0	0
1	0,4	0	6	0,4	0	0	0
10	4	42	20	4	0	0	0
25	10	58	31	10	1	0	0
50	20	71	44	20	3	1	0
80	32	79	56	32	10	3	0
100	40	83	63	40	15	6	0
125	50	87	70	50	24	12	0
150	60	90	77	60	35	20	1
175	70	93	83	70	47	32	2,4
200	80	96	88	80	62	48	8



Valeur KNX	Valeur KNX [%]	Fonction logarith-mique [%] (1)	racine	linéaire		cubique	Fonction exponen- tielle [%] (6)
225	90	98	94	90	78	69	25
255	100	100	100	100	100	100	100

Tab. 1: Courbes caractéristiques de variation dans la plage de valeurs

Les lampes raccordées transforment la tension de sortie variée en un flux lumineux dégagé dans la pièce. Ce flux lumineux est différent pour chaque type de lampe. La perception subjective de la luminosité par l'œil humain diffère de l'éclairage pouvant être déterminé par un appareil de métrologie.

Les diagrammes suivants comparent l'éclairage mesuré et les courbes caractéristiques de variation réglables dans l'ETS par une luminosité perçue, pour un type de lampe. Étant donné les caractéristiques des différents types de lampes divergent, la courbe caractéristique la mieux adaptée doit être déterminée sur place, si besoin est. Lorsqu'une lampe existante est remplacée par un autre type de lampe, il peut s'avérer utile de changer la courbe caractéristique de variation.

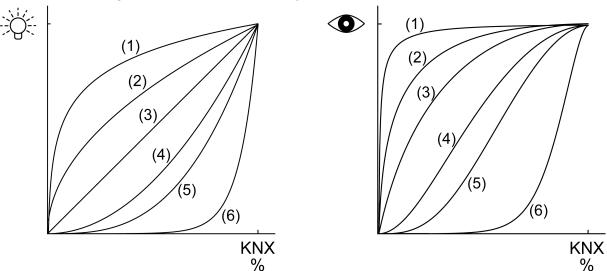


Image 6: Courbes caractéristiques de variation dans la plage de valeurs

Réglage de la courbe caractéristique de variation dans la plage de valeurs

À l'état de livraison, la courbe caractéristique de variation linéaire est réglée dans la plage de valeurs. Si le comportement de variation n'est pas satisfaisant, notamment dans la plage de variation inférieure, il peut être amélioré en sélectionnant une autre courbe caractéristique de variation. L'adaptation de la courbe caractéristique de variation dépend de l'adaptation de la limite de luminosité inférieure et de la luminosité maximale.

L'objet de communication 1 octet Valeur de luminosité est relié à une adresse de groupe. La luminosité maximale est réglée sur 100 %. À la réception d'une valeur de luminosité, la valeur est déclenchée.

Vérifier/Régler la limite de luminosité inférieure.



- Augmenter progressivement la valeur de luminosité et évaluer la modification de la luminosité.
- Si la modification de la luminosité dans la plage inférieure est trop forte, sélectionner une courbe caractéristique plus plane.
- Si la modification de la luminosité dans la plage inférieure est trop faible, sélectionner une courbe caractéristique plus abrupte.
- Régler la valeur de luminosité à partir de laquelle plus aucune modification n'est visible dans la plage supérieure, en tant que luminosité maximale.
 - La courbe caractéristique de variation est réglée dans la plage de valeurs.
- i Si la variation avec les courbes caractéristiques de variation dans la plage de valeurs ne peut être réglée de manière satisfaisante, vérifier le type de charge ou changer le type de lampe.

Déroulement de la courbe caractéristique de variation dans la plage temporelle

Sur l'actionneur de variation, la plage de luminosité variable techniquement (luminosité de base ... 100 %) est divisé en 255 niveaux de variation (valeur de luminosité à 8 bits : 1 à 255 / 0 = désactivé). À l'état à la livraison de l'actionneur, les durées du pas de variation, c'est-à-dire les durées de variation entre 2 des 255 niveaux de variation, sont réglées à la même longueur. Il en résulte un déroulement linéaire des courbes caractéristiques pour l'intégralité de la plage de luminosité.

La plage de luminosité variable est limité au niveau de la limite supérieure par la luminosité maximale configurée dans l'ETS. La limite inférieure est définie soit grâce à la luminosité de base (« Niveau 1 », « Niveau 2 » jusqu'à « Niveau 8 » -> « 1 % »), soit alternativement grâce à la luminosité minimale. Les courbes caractéristiques de variation présentées dans les figures suivantes se différencient de ces types de configurations et expliquent la durée de variation réelle d'une procédure de variation qui en résulte.



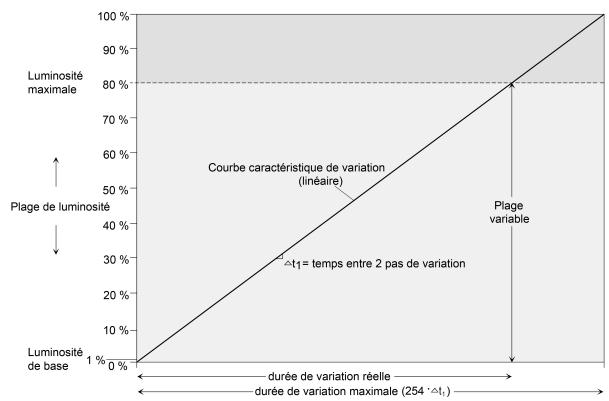


Image 7: Exemple de courbe caractéristique linéaire de variation avec luminosité de base et luminosité maximale.

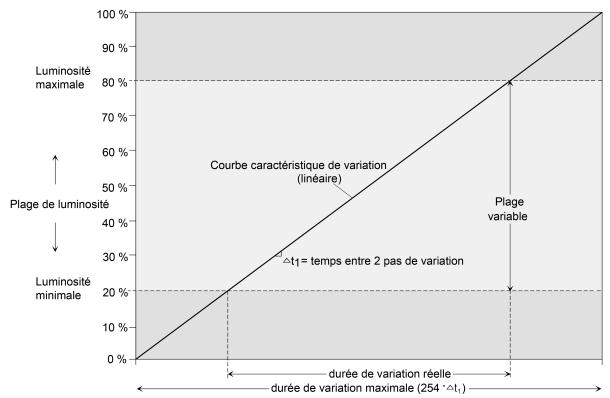


Image 8: Exemple de courbe caractéristique linéaire de variation avec luminosité minimale > 0 % et luminosité maximale

Dans certains cas d'application pratiques, une courbe caractéristique linéaire de variation n'est pas optimale. Pour cette raison, l'actionneur permet une adaptation de la procédure de variation en fonction de l'utilisateur dans l'ETS. Des modifications de lu-



minosité lors de la variation peuvent ainsi par exemple être adaptées à la perception de luminosité subjective de l'œil humain, en divisant la plage de luminosité en cinq plages partielles au maximum avec des durées du pas de variation différents.

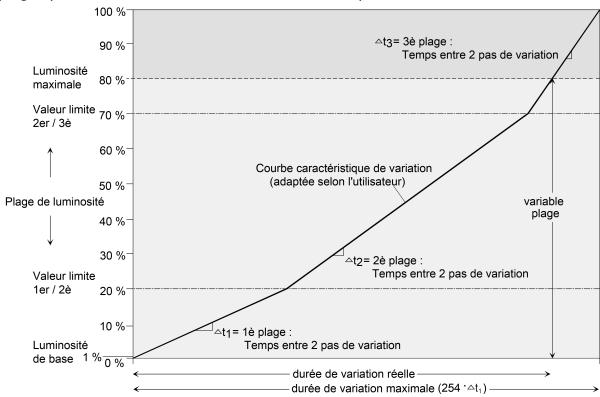


Image 9: Exemple de courbe caractéristique de variation en fonction de l'utilisateur avec luminosité de base et luminosité maximale

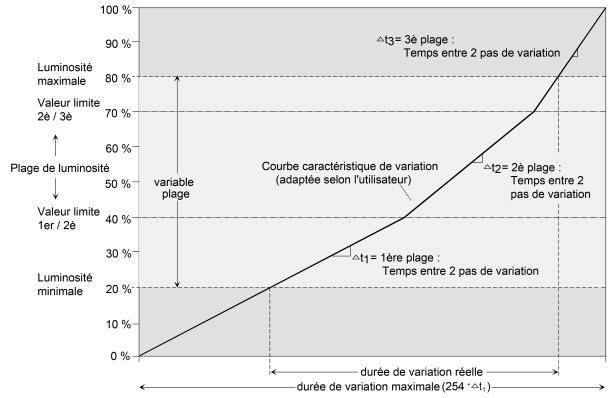


Image 10: Exemple de courbe caractéristique de variation en fonction de l'utilisateur avec luminosité minimale et



Réglage de la courbe caractéristique de variation dans la plage temporelle

- Régler le paramètre « Déroulement de la courbe caractéristique dans la plage temporelle » de la page de paramètres « DAx Courbe caractéristique de variation » (x = numéro du canal de variation 1...4) sur « Fonction linéaire ». Un déroulement linéaire de la courbe caractéristique de variation est réglé. Une durée entre deux pas de variation peut en outre être configurée dans l'ETS pour l'intégralité de la plage de luminosité.
- Régler le paramètre « Déroulement de la courbe caractéristique dans la plage temporelle » de la page de paramètres « DAx - Courbe caractéristique de variation » (x = numéro du canal de variation 1...4) sur « Défini par l'utilisateur (y plages) » (y = 2...5).

Un déroulement de la courbe caractéristique de variation en fonction de l'utilisateur est réglé. Jusqu'à quatre valeurs limites et cinq durées entre deux pas de variation peuvent également être fixées pour la définition des plages partielles de luminosité

La vitesse du pas de variation est identique pour une procédure de variation relative ou pour la variation d'une valeur de luminosité absolue (pas un fading) et peut être réglée séparément pour chaque canal de variation dans les paramètres de courbes caractéristiques de l'ETS.

Le paramètre « Déroulement de la courbe caractéristique dans la plage temporelle » est réglé sur « Linéaire ».

Régler le paramètre « Durée entre deux pas de variation » de la page de paramètres « DAx - Courbe caractéristique de variation » (x = numéro du canal de variation 1...4) sur la durée du pas de variation nécessaire.

Pour chaque procédure de variation relative ou absolue, la variation s'effectue sur l'intégralité de la plage de luminosité avec la vitesse de pas de variation configurée.

Régler le paramètre « Déroulement de la courbe caractéristique » sur « En fonction de l'utilisateur ».

Définir d'abord les valeurs limites de luminosité. Pour ce faire, régler la « Jusqu'à la valeur limite de luminosité » des différentes plages de la page de paramètres « DAx - Courbe caractéristique de variation » (x = numéro du canal de variation 1...4) sur les limites de la plage partielle nécessaires.

Lors de la configuration des valeurs limites, veiller à ce que les valeurs ne dépassent pas la luminosité maximale ou, le cas échéant, ne sous-dépassent pas la luminosité minimale configurée.

La plage de luminosité variable est divisée en cinq plages partielles. Par conséquent, les vitesses de pas de variation pour ces trois plages peuvent être réglées séparément.



- Régler le paramètre « Temps entre deux pas de variation » de la page de paramètres « DAx Courbe caractéristique de variation » (x = numéro du canal de variation 1...4) sur le temps du pas de variation nécessaire pour chacune des plages.
 - La courbe caractéristique de variation est définie. Pour chacune des plages partielles (jusqu'à cinq), la variation s'effectue avec la vitesse de pas de variation indiquée.



10.4.1 Paramètre Courbe caractéristique de variation

Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Courbe caractéristique de variation

Déroulement de la courbe caractéristique	Fonction linéaire
dans la plage temporelle	Défini par l'utilisateur (2 plages)
	Défini par l'utilisateur (3 plages)
	Défini par l'utilisateur (4 plages)
	Défini par l'utilisateur (5 plages)

Le déroulement de la courbe caractéristique de variation du canal de variation représentée dans le temps est réglé à cet endroit. Une adaptation à la lampe utilisée et à la perception de luminosité de l'œil humain est ainsi possible.

Fonction linéaire : le déroulement de la luminosité de base (valeur de luminosité décimale « 1 ») jusqu'à 100 % (valeur luminosité décimale « 255 ») est linéaire.

Défini par l'utilisateur (... plages) : le déroulement de la luminosité entre la luminosité de base/luminosité minimale et la luminosité maximale peut être adapté individuellement. Pour ce faire, la plage de luminosité est divisée en cinq plages partielles au max. Chaque plage partielle peut être configurée avec une vitesse de variation indépendante.

Plage	1 25 255 ms
Temps entre deux pas de variation	

La vitesse du pas de variation (temps entre deux valeurs de variation) de la plage partielle correspondant est réglée à cet endroit.

Dans le cas d'une courbe caractéristique linéaire, il est uniquement question de la plage 1.

Plage	Luminosité de base
jusqu'à la valeur limite de luminosité	5 %
	10 %
	100 %

La valeur de luminosité de la plage est paramétrée à cet endroit. Cette valeur limite définit les limites entre la première et le deuxième plage partielle.

Dans le cas d'une courbe caractéristique linéaire, la valeur limite est fixée à 100 %.



Déroulement de la courbe caractéristique	Fonction linéaire
dans la plage de valeur	Fonction exponentielle
	Fonction cubique
	Fonction carrée
	Fonction racine
	Fonction logarithmique

Le réglage de la courbe caractéristique dans la plage de valeur permet un ajustement des 256 pas de variation proposés dans KNX à la sensibilité de l'œil humain. En cas de modification de ce paramètre, le déroulement de la courbe caractéristique est représenté dans le diagramme ci-dessous.

Le choix de la courbe caractéristique dépend de la lampe raccordée.



10.5 Plage de luminosité

La plage de luminosité réglable grâce aux opérations de commutation ou de variation peut être limitée en définissant une valeur de luminosité minimale et maximale. La valeur de luminosité minimale est définie via la luminosité de base. La valeur de luminosité maximale est définie par la luminosité maximale. La luminosité maximale réglable dans l'ETS n'est jamais dépassée dans l'état de fonctionnement activé d'un canal de variation. Que ce soit lors de l'activation ou lors de la variation. La réduction de la valeur de luminosité maximale peut par exemple s'effectuer pour des raisons d'économie d'énergie. il est en outre possible de prédéfinir la valeur de luminosité devant être réglée à chaque activation via l'objet « Commutation » ou « Commutation centrale » ou via une commande manuelle pour le canal de variation. La luminosité d'activation doit toujours être comprise entre les valeurs limites de luminosité supérieure et inférieure de la plage de variation. Les caractéristiques de la valeur de luminosité inférieure réglables dans l'ETS se différencient de la manière suivante...

La limite de luminosité inférieure est réglée via la luminosité de base (voir figure 11) :

Le paramètre « Luminosité de base » de la page de paramètres « DAx - Courbe caractéristique de variation » (x = numéro du canal de variation 1...4) définit la limite inférieure de luminosité en s'adaptant à la lampe.

La luminosité de base peut être réglée sur 8 valeurs de niveau et constitue un repère pour le plus petit angle de phase restant réglable du signal d'entrée accosté en se basant sur les valeurs de luminosité « 1 », « 2 » et « 3 » (en pourcentage : ~0,4 à 1 %). La luminosité de base peut être sous-dépassée uniquement par désactivation. Grâce à la luminosité de base configurable, une adaptation du signal de variation est effectuée dans la position de variation la plus faible possible des lampes utilisées. La luminosité de base doit être réglée une valeur de niveau à laquelle l'éclairage, dans la valeur de luminosité la plus faible, éclaire encore suffisamment pour qu'il soit détecté comme activé. Une recommandation pour les lampes à incandescence et les lampes halogène est fournie comme aide au réglage dans l'ETS.

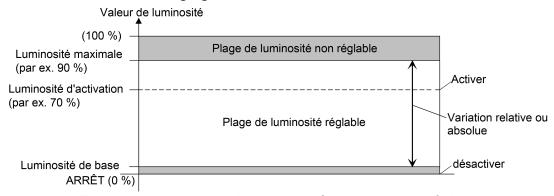


Image 11: Exemple d'une plage de luminosité avec luminosité de base

Régler la luminosité de base

La luminosité de base peut être réglée séparément pour chaque canal de variation.



Le paramètre « Limite de luminosité inférieure » est configuré sur « Comme luminosité de base ».

- Régler le paramètre « Luminosité de base » sur la valeur de niveau nécessaire.
 - La valeur de niveau réglée constitue un repère pour le plus petit angle de phase restant réglable du signal d'entrée accosté et ne peut donc être sous-dépassée dans aucun état de fonctionnement activé du canal de variation.
- i Le paramètre doit être réglé de telle sorte qu'avec la position de variation la plus faible, la lampe est toujours allumée.

Réglage de la luminosité maximale

La luminosité maximale peut être réglée séparément pour chaque canal de variation.

- Régler le paramètre « Luminosité maximale » de la page de paramètres
 « DAx Généralités » (x = numéro du canal de variation 1...4) sur la valeur de luminosité nécessaire.
 - La luminosité réglée ne peut être sous-dépassée dans aucun état de fonctionnement activé du canal de variation.
- Lors de la modification, l'ETS ne contrôle pas la luminosité maximale de toutes les valeurs de luminosité paramétrées d'un canal (par ex. luminosité d'activation, valeurs de scènes, etc.)! Si dans la configuration ETS, des valeurs supérieures à la luminosité maximale paramétrée sont prédéfinies, l'actionneur règle ultérieurement la luminosité maximale en tant que valeur de luminosité. La même remarque s'applique si pendant le fonctionnement, l'actionneur réceptionne des valeurs via l'objet de luminosité qui dépassent la luminosité maximale.



10.5.1 Paramètre Plage de luminosité

Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Plage de luminosité

Limite de luminosité inférieure comme luminosité de base

La plage de luminosité réglable grâce aux opérations de commutation ou de variation peut être limitée en définissant une valeur de luminosité minimale et maximale.

La valeur de luminosité minimale est définie via la luminosité de base. La valeur de luminosité maximale est définie par la luminosité maximale. La luminosité maximale réglable dans l'ETS n'est jamais dépassée dans l'état de fonctionnement activé d'un canal de variation. Que ce soit lors de l'activation ou lors de la variation.

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3
 Niveau 8

La valeur de niveau réglée à cet endroit constitue un repère pour le plus petit angle de phase restant réglable du signal d'entrée accosté et est réglée avec les valeurs de luminosité décimales = « 1 », « 2 » et « 3 ».

La valeur de niveau ne peut être sous-dépassée dans aucun état de fonctionnement activé du canal de variation.

Ce paramètre est visible uniquement lorsque la « Limite de luminosité inférieure » est réglée comme « Luminosité de base ».

Luminosité maximale	1 %
	5 %
	10 %
	100 %

La luminosité réglée à cet endroit ne peut être dépassée dans aucun état de fonctionnement activé.



10.6 Comportement de commutation/variation

Luminosité d'activation

La luminosité d'activation peut être réglée séparément pour chaque canal de variation.

- Régler le paramètre « Luminosité d'activation » de la page de paramètres
 « DAx Généralités » (x = numéro du canal de variation 1...4) sur la valeur de luminosité nécessaire.
 - La luminosité est réglée via l'objet de communication « Commutation » lors de la réception d'un télégramme MARCHE ou par la commande manuelle au niveau du canal de variation lors de l'activation. La luminosité d'activation paramétrée est en outre réglé avec la polarité « Activée » en cas de réception d'un télégramme central.
- - tion (via l'objet « Commutation » ou « Commutation centrale ») et enregistrée en interne est réglée. Après une opération de programmation ETS, la valeur est toujours prédéfinie sur la luminosité maximale. Une défaillance de la tension de bus ne supprime pas la valeur en mémoire.
- i Si la luminosité d'activation paramétrée est supérieure à la luminosité maximale paramétrée, l'actionneur règle la luminosité maximale en tant que valeur de luminosité pour le canal de variation concerné lors de l'activation (luminosité minimale < luminosité d'activation < luminosité maximale).
- i Une valeur en mémoire est également enregistrée en interne par un télégramme de désactivation, si la désactivation commandée par bus est par exemple neutralisée par une fonction de verrouillage ou de position forcée ou par une commande manuelle. Dans ce cas, la valeur de luminosité suivie en interne est enregistrée en tant que valeur en mémoire.
- i Si aucune fonction MARCHE progressive n'est activée, la valeur de luminosité est déclenchée lors de l'activation. Dès qu'une fonction MARCHE progressive est activée, la luminosité d'activation est variée pour la fonction MARCHE progressive, en fonction de la vitesse de variation.

Comportement à la réception d'une valeur de luminosité

Dans l'ETS, le comportement pour la variation absolue peut être réglé séparément pour chaque canal de variation via l'objet « Valeur de luminosité ».

Régler le paramètre « À la réception d'une valeur de luminosité » de la page de paramètres « DAx – Généralités » (x = numéro du canal de variation 1...4) sur « Variation ».



Dès qu'une nouvelle valeur de luminosité est réceptionnée, elle est réglée à l'aide de la durée du pas de variation configurée et de la courbe caractéristique de variation prédéfinie.

- Régler le paramètre « Comportement de variation lors de la réception d'une valeur de luminosité » sur « Commutation ».
 - Dès qu'une nouvelle valeur de luminosité est réceptionnée, celle-ci est immédiatement commutée.
- Régler le paramètre « Comportement de variation lors de la réception d'une valeur de luminosité » sur « Fading ». Définir également la durée de fading nécessaire dans le paramètre « Temps pour la valeur de luminosité par fading » pour la variation de la valeur de luminosité.
 - De nouvelles valeurs de luminosité réceptionnées sont variées. Le fading de variation est activé. La durée de fading définit la durée de la procédure de variation jusqu'à atteindre la nouvelle valeur de luminosité. La valeur de luminosité d'un canal de variation à laquelle la procédure de variation commence, ainsi que la courbe caractéristique de variation configurée n'ont alors aucune signification. La procédure de variation lors de la définition d'une nouvelle valeur de luminosité requiert donc toujours exactement la même durée prédéfinie.
- i Le réglage de valeurs de luminosité par une fonction de blocage ou de position forcée est possible. En cas de défaillance de la tension de bus, en cas de retour de la tension de bus ou secteur ou après une opération de programmation ETS, une variation absolue peut également être activée en par des valeurs de luminosité prédéfinies. Pour ces fonctions de variation absolues, les valeurs de luminosité sont toujours commutées. Lors d'un appel de scène, le comportement de variation peut être configuré séparément.

Augmentation de la luminosité à l'état désactivé

Une procédure de variation relative peut être déclenchée par l'objet de communication « Variation » à 4 bits disponible séparément pour chaque canal de variation ou par une pression de touche prolongée de la commande manuelle. Le format de données de l'objet « Variation » est conforme au standard KNX selon DPT « 3.007 », de sorte que dans le télégramme de variation, le sens de variation et les pas de variation relatifs peuvent être prédéfinis ou que les procédures de variation peuvent être arrêtées. Une procédure de variation relative par l'objet est exécutée jusqu'à ce que la luminosité de base/minimale configurée ou la luminosité maximale du canal de variation soit réglée, que la valeur de variation atteigne le pas de variation prédéfini dans le télégramme, ou qu'un télégramme d'arrêt soit reçu. Une procédure de variation relative permet le changement constant d'une valeur de luminosité et découle toujours de la luminosité qui est réglée de manière stationnaire ou dynamique au moment du télégramme de variation entrant.

Un télégramme de variation relatif peut également activer un canal de variation, lorsque ce dernier se trouve dans l'état « ARRÊT ». Dans certains cas d'application, il peut toutefois être nécessaire qu'un canal de variation désactivé reste désactivé si un télégramme de variation relatif est reçu. Ce moyen s'avère ainsi utile en cas d'utili-



sation de scénarios d'éclairage : plusieurs canaux d'actionneurs de variation sont réglés sur une valeur de luminosité définie via un scénario d'éclairage. Les autres canaux sont désactivés par la scène. L'augmentation de la luminosité suivante doit uniquement changer la luminosité des canaux qui n'ont pas été désactivés par l'appel de la scène. Il est alors nécessaire que les canaux de variation ne réagissent pas à une variation relative et ne soient donc pas activés.

Le paramètre « En cas d'augmentation relative de la luminosité à l'état désactivé » détermine si un canal de variation à l'état « ARRÊT » doit réagir ou non à un télégramme de variation relatif.

- Régler le paramètre sur « Activer le canal ».
 Le canal de variation réagit toujours à un télégramme de variation relatif et exécute une procédure de variation. À l'état « ARRÊT », un télégramme « Augmentation de la luminosité » active le canal.
- Régler le paramètre sur « aucune réaction ».
 Le canal de variation réagit uniquement à un télégramme de variation relatif lorsqu'il est activé. À l'état « ARRÊT », le canal ignore un télégramme « Augmentation de la luminosité ».
- i En cas de commande manuelle locale sur l'appareil, il est possible à l'état « ARRÊT » de toujours déclencher l'activation et l'augmentation de la luminosité par une pression de touche prolongée. Le paramètre « Lors de l'augmentation relative de la luminosité à l'état désactivé » n'a donc aucun effet sur une commande manuelle.



10.6.1 Paramètre Comportement de commutation/variation

Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Comportement de commutation/variation

Luminosité d'activation	Luminosité de base
	5%
	10%
	100%
	Valeur en mémoire (luminosité avant la dernière désactivation

Ce paramètre prédéfinit la valeur de luminosité devant être réglée à chaque activation via l'objet « Commutation » ou « Commutation centrale » ou via une commande manuelle pour le canal de variation. La luminosité d'activation doit toujours être comprise entre les valeurs limites de luminosité supérieure et inférieure de la plage de variation.

La sélection « Luminosité de base » est supprimée en cas d'utilisation d'une luminosité minimale.

Avec le réglage « Valeur en mémoire », la valeur de luminosité active avant la dernière désactivation (via l'objet « Commutation » ou « Commutation centrale ») et enregistrée en interne est réglée lors de l'activation.

À la réception d'une valeur de luminosité	Commutation
	Variation
	Fading
1 ·	

À cet endroit, il est possible de paramétrer si lors de la réception d'une valeur de luminosité (variation absolue) via le bus, cette valeur doit être commutée directement ou si elle doit être atteinte par variation via la courbe caractéristique de variation réglée. Alternativement, un fading est également possible. Lors du fading, la valeur de luminosité réceptionnée est atteinte exactement au cours de la durée de fading paramétrée, indépendamment de la courbe caractéristique de variation et indépendamment de la valeur de luminosité à partir de laquelle la procédure de variation a été initiée. Cela permet par exemple de régler simultanément plusieurs sorties de variation à la même luminosité.

Durée pour la valeur de luminosité par fa-	0 20 240 s
ding	

La durée de fading est réglée à cet endroit si le fading a été prédéfini lors du comportement de variation. Une procédure de variation par fading dure exactement le temps paramétré. Le réglage « 0 » provoque une commutation directe de la valeur de luminosité.



Lors de l'augmentation relative de la luminosité à l'état désactivé

Activer le canal aucune réaction

Ce paramètre détermine si un canal de variation à l'état « ARRÊT » doit réagir ou non à un télégramme de variation relatif.

Activer le canal : le canal de variation réagit toujours à un télégramme de variation relatif et exécute une procédure de variation. À l'état « ARRÊT », un télégramme « Augmentation de la luminosité » active le canal.

Aucune réaction : le canal de variation réagit uniquement à un télégramme de variation relatif lorsqu'il est activé. À l'état « ARRÊT », le canal ignore un télégramme « Augmentation de la luminosité ».



10.7 Durées

Temporisation après retour de la tension de bus

Afin de réduire le trafic de télégrammes sur la conduite de bus KNX après la mise en marche de la tension de bus (réinitialisation de bus), après le raccordement de l'appareil à la ligne de bus ou après une opération de programmation ETS, il est possible de temporiser tous les messages d'état ou retours d'informations actifs à envoyer de la fonction de commutation. En outre, une durée de temporisation peut être définie entre les canaux (paramètre « Temporisation après retour de la tension de bus » sur la page de paramètres « Généralités »). Les télégrammes de retour d'informations ne sont envoyés sur le KNX en vue de l'initialisation qu'une fois le délai paramétré écoulé.

Il est possible de paramétrer les télégrammes qui doivent effectivement être temporisés indépendamment pour chaque sortie et pour chaque fonction d'état.

- La temporisation n'influence pas le comportement des sorties. Seuls les télégrammes de bus des messages d'état ou des retours d'informations sont temporisés. Les sorties peuvent également être pilotées pendant la temporisation après le retour de la tension de bus.
- Le réglage « 0 » pour la durée de temporisation après retour de la tension de bus désactive complètement la temporisation. Dans ce cas, tous les messages, en cas d'envoi actif, sont envoyés sans temporisation sur le KNX.

Durée de clignotement de la fonction de blocage

Pour chaque canal, une fonction de blocage peut être activée séparément comme fonction supplémentaire. Cette fonction de blocage permet de faire clignoter la sortie au début ou à la fin du blocage. Le temps de clignotement est réglé de manière commune pour tous les canaux.

10.7.1 Paramètre Généralités durées

Généralités -> Durées

Temporisation après retour de la tension	0 59 min
de bus	0 17 59 s

Afin de réduire le trafic de télégrammes sur la ligne bus après l'activation de la tension de bus (réinitialisation du bus), après le raccordement de l'appareil à la ligne de bus ou après une opération de programmation ETS, il est possible de temporiser tous les retours d'informations actifs de l'actionneur. Dans ce cas, le paramètre détermine une durée de temporisation entre appareils. Les télégrammes de retour d'informations pour l'initialisation sont envoyés au bus, le cas échéant, uniquement après l'écoulement de la durée paramétrée à cet endroit.



Durée de clignotement de la fonction de	1 s , 2 s, 5 s, 10 s
blocage	

Un canal de variation peut clignoter au début et à la fin d'une fonction supplémentaire « Blocage ». À cet endroit, la cadence de clignotement est réglée pour l'ensemble des canaux de variation concernés.



10.8 Comportement de réinitialisation

Comportement en cas de réinitialisation de l'appareil

Le comportement des canaux de variation après une défaillance de la tension de bus, après le retour de la tension de bus ou secteur ou après une opération de programmation ETS, est réglé de manière fixe sur « Aucune réaction ».

Comportement après programmation ETS

- i Après chaque opération de programmation ETS, l'actionneur s'initialise brièvement. Les canaux de variation dont le type de charge est configuré sur « Universel » s'adaptent à la charge. Pour les charges ohmiques, la procédure d'adaptation à la mesure se constate par un clignotement bref et dure jusqu'à 10 secondes selon le comportement du secteur.
- i Un état de commutation et une valeur de luminosité réglés après une opération de programmation ETS sont suivis dans les objets de retour d'informations. Des objets de retour d'informations activement émetteurs commencent leurs envois uniquement lorsque l'initialisation est terminée et que, le cas échéant, la « Durée de temporisation après le retour de la tension de bus » a expiré.
- i Un mode manuel actif est arrêté par une programmation ETS.
- Les fonctions de blocage sont toujours désactivées après une programmation ETS. Les valeurs de luminosité réglées lors de la défaillance de la tension de bus sont supprimées.

Comportement si défaillance de tension de bus

- Les fonctions de blocage actives sont éteintes par une défaillance de la tension de bus et restent inactives jusqu'à leur réactivation.
- i En cas de défaillance de la tension de bus, les valeurs de luminosité actuelles de tous les canaux de variation sont enregistrées durablement en interne, de sorte que ces valeurs de luminosité puissent à nouveau être réglées après retour de la tension de bus. L'enregistrement se fait avant l'exécution de la réaction paramétrée en cas de défaillance de bus et uniquement si une tension secteur a été appliquée sans interruption pendant au moins 20 secondes après la dernière réinitialisation (accumulateur d'énergie suffisamment chargé pour le processus d'enregistrement). Dans le cas contraire, il n'y a aucun enregistrement (Valeurs de luminosité « 0 »).

Comportement après retour de la tension de bus

Lors de l'activation de la tension de bus, la valeur de luminosité est réglée sur « 0 % », si aucune tension secteur n'est activée au niveau des sorties de charge au moment du retour de bus.



- **i** Lors du retour de la tension de bus avec une tension secteur activée de manière permanente, le canal de variation correspondant n'indique aucune réaction et reste dans l'état de luminosité réglé en dernier.
- Après chaque procédure d'activation de la tension secteur, l'actionneur s'initialise brièvement. Les canaux de variation dont le type de charge est configuré sur « Universel » s'adaptent à la charge. Pour les charges ohmiques, la procédure d'adaptation à la mesure se constate par un clignotement bref et dure jusqu'à 10 secondes selon le comportement du secteur.
- i Un état de commutation et une valeur de luminosité réglés après un retour de la tension de bus sont suivis dans les objets de retour d'informations. Des objets de retour d'informations activement émetteurs commencent leurs envois après le retour de la tension de bus ou secteur, mais toutefois uniquement lorsque l'initialisation de l'actionneur est terminée et que, le cas échéant, la « Durée de temporisation après le retour de la tension de bus » a expiré.
- i En cas de fonction de blocage comme fonction supplémentaire : les fonctions de blocage actives sont toujours inactives après un retour de la tension de bus.
- i En cas de retour de la tension de bus, une commande manuelle active est terminée.



10.8.1 Paramètre Comportement de réinitialisation

Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Comportement de réinitialisation

Après opération de programmation ETS	aucune réaction
--------------------------------------	-----------------

Le comportement de l'actionneur après une programmation ETS est fixe. L'actionneur conserve la valeur de luminosité actuellement réglée.

En cas de défaillance de la tension de	aucune réaction
bus	

Le comportement de l'actionneur en cas de défaillance de la tension de bus est fixe. L'actionneur conserve la valeur de luminosité actuellement réglée.

Après retour de la tension de bus	aucune réaction
-----------------------------------	-----------------

Le comportement de l'actionneur après retour de la tension de bus est fixe. L'actionneur conserve la valeur de luminosité actuellement réglée.



10.9 Retours d'informations orientés canal

L'actionneur peut suivre l'état de commutation et la valeur de luminosité actuelles d'un canal de variation via des objets de retour d'informations séparés et également envoyer des télégrammes au bus, si la tension de bus est appliquée. Les objets de retour d'informations suivants peuvent être débloqués indépendamment les uns des autres pour chaque canal...

- Retour d'informations d'état de commutation (1 bit)
- Retour d'informations de valeur de luminosité (1 octet)

L'actionneur calcule la valeur d'objet des objets de retour d'informations pour chaque procédure de commutation ou de variation. Même si un canal de variation est commandé par la commande manuelle ou la fonction de scène, l'actionneur suit l'état de commutation ou la valeur de luminosité et actualise les objets de retour d'informations.

10.9.1 Retour d'informations d'état de commutation

L'objet de retour d'informations d'état de commutation est actualisé en interne dans les cas suivants...

- Immédiatement après l'activation d'un canal de variation (le cas échéant uniquement après expiration d'une temporisation d'activation et au début d'une procédure de variation MARCHE progressive / également pour une fonction cage d'escalier).
- Après la désactivation d'un canal de variation (le cas échéant uniquement après expiration d'une temporisation de désactivation et à la fin d'une procédure de variation ARRÊT progressif / également pour une fonction cage d'escalier).
- Immédiatement lors de la désactivation par la fonction de désactivation automatique.
- Au début d'un procédure de variation lors de la variation de mise en marche (variation d'augmentation relative ou valeur de luminosité = 1 à 100 %) d'un canal de variation.
- À la fin d'une procédure de variation lors de la variation d'arrêt (valeur de luminosité = 0 %) d'un canal de variation.
- Uniquement si l'état de commutation change (c'est-à-dire pas lors des procédures de variation sans modification de l'état de commutation par ex. passage de 10 % à 50 % de luminosité).
- Lors des actualisations de l'état de commutation de « MARCHE » après
 « MARCHE », si le canal de variation est déjà activé.
- Lors des actualisations de l'état de commutation de « ARRÊT » après « AR-RÊT », si le canal de variation est déjà désactivé.
- Toujours au début ou à la fin d'une fonction de blocage (uniquement si l'état de commutation s'en trouve modifié).



 Toujours en cas de retour de la tension de bus, en cas de défaillance de la tension secteur (« ARRÊT ») ou à la fin d'une opération de programmation ETS (le cas échéant également avec une temporisation et après l'adaptation à la mesure de la charge).

Activer les retours d'informations d'état de commutation

Le retour d'informations d'état de commutation peut être utilisé comme un objet de notification actif ou comme un objet d'état passif. En tant qu'objet de notification actif, le retour d'informations de l'état de commutation est également envoyé directement sur le KNX à chaque actualisation de la valeur de retour. Dans la fonction en tant qu'objet d'état passif, aucune transmission de télégramme n'a lieu en cas d'actualisation. La valeur d'objet doit être lue à cet endroit. L'ETS marque automatiquement les balises de communication de l'objet nécessaires à la fonction.

Le paramètre « État de commutation » est disponible séparément pour chaque sortie sur la page de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Retours d'informations ». Le retour d'informations s'effectue via l'objet « Retour d'informations commutation ».

Condition préalable :

Les retours d'informations doivent être activés sur la page de paramètres « Canal de variation... -> DA... - Généralités -> Autorisations ».

- Régler le paramètre sur « Retour d'information est objet de notification actif ». Un état de commutation est envoyé dès que celui-ci est actualisé. Une transmission de télégramme du retour d'informations se déroule automatiquement après un retour de la tension de bus ou après une opération de programmation ETS.
- Régler le paramètre sur « Retour d'informations est objet d'état passif ».
 Un état de commutation est ensuite envoyé uniquement sous forme de réponse si l'objet de retour d'infos est lu par le KNX. Aucune transmission de télégramme du retour d'informations automatique ne se déroule après un retour de la tension de bus ou après une opération de programmation ETS.
- Régler le paramètre sur « Pas de retour d'informations ».
 Le retour d'informations d'état de commutation du canal de variation concerné est désactivé.
- i Un retour d'informations de l'état de commutation actuel via l'objet « Commutation » est impossible.

Régler l'actualisation du « retour d'informations Commutation »

Dans l'ETS, il est possible de définir à quel moment l'actionneur actualise la valeur de retour d'informations pour l'état de commutation (objet « Retour d'informations Commutation ») en cas d'objet de communication activement émetteur. La dernière valeur d'objet actualisée par l'actionneur est ensuite signalée comme active sur le KNX.



Le paramètre « Actualisation de la valeur de l'objet » est disponible séparément pour chaque sortie de commutation sur la page de paramètres « Canal de variation... -> DA... - Généralités -> Retours d'informations ».

Condition préalable :

Les retours d'informations doivent être activés sur la page de paramètres « Canal de variation... -> DA... - Généralités -> Autorisations ». Par ailleurs, le retour d'informations d'état de commutation doit être configuré comme étant activement émetteur.

- Régler le paramètre sur « pour chaque actualisation de l'objet "Commutation"/"Commutation centrale" ».
 - L'actionneur actualise la valeur de retour d'informations dans l'objet, dès qu'un nouveau télégramme est réceptionné au niveau des objets d'entrée « Commutation » et « Commutation centrale » ou qu'un état de commutation change en interne (par ex. via une fonction de temporisation). Avec un objet de retour d'informations activement émetteur, un nouveau télégramme est ensuite envoyé à chaque fois sur le KNX. La valeur de télégramme du retour d'informations devant impérativement ne pas changer. Par conséquent, un retour d'informations d'état de commutation correspondant est par exemple également généré en cas de télégrammes cycliques sur l'objet « Commutation ».
- Régler le paramètre sur « Uniquement en cas de modification de la valeur de retour d'informations ».
 - L'actionneur actualise la valeur de retour d'informations dans l'objet uniquement lorsque la valeur de télégramme est également modifiée (par ex. « ARRÊT » après « MARCHE ») ou lorsque l'état de commutation change en i . Si la valeur de télégramme du retour d'informations ne change pas (par ex. en cas de télégrammes cycliques sur l'objet « Commutation » avec la même valeur de télégramme), l'actionneur n'envoie aucun retour d'informations. Par conséquent, en cas d'objet de retour d'informations activement émetteur, aucun télégramme avec le même contenu n'est envoyé de manière répétée. Ce réglage est par exemple recommandé si les objets « Commutation » et « Retour d'informations de commutation » sont reliés avec une adresse de groupe identique. Cela se produit souvent en cas de commande à l'aide de touches sensorielles de scènes de lumière (appel et fonction d'enregistrement).

Régler les retours d'informations d'état de commutation en cas de retour de la tension de bus ou après une programmation ETS

Les états des retours d'informations d'état de commutation sont envoyés sur le KNX après le retour de la tension de bus ou après une opération de programmation ETS, en cas d'utilisation comme objet de notification actif. Dans ces cas, le retour d'informations s'effectue de manière temporisée, la durée de temporisation étant alors réglée globalement pour toutes les sorties.

Activer le paramètre « Temporisation après retour de la tension de bus » sur la page de paramètres « Canal de variation... -> DA... - Généralités -> Retours d'informations ».



Les retours d'informations d'état de commutation sont envoyés de manière temporisée après le retour de la tension de bus ou après une programmation ETS. Aucun retour d'informations n'est envoyé pendant une durée de temporisation, même si un état de commutation change pendant la temporisation.

Désactiver le paramètre.

Les retours d'informations d'état de commutation sont envoyés immédiatement après le retour de la tension de bus ou après une programmation ETS.

Régler l'envoi cyclique des retours d'informations des états de commutation

Les télégrammes de retour d'informations d'état de commutation sont activement émetteurs, ils peuvent également être envoyés de manière cyclique pour la transmission en cas d'actualisation.

- Activer le paramètre « Envoi cyclique » sur la page de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Retours d'informations ».
 - L'envoi cyclique est activé. Il est possible de configurer le temps de cycle séparément pour le retour d'informations d'état de commutation avec le paramètre « Temps pour l'envoi cyclique ».
- Désactiver le paramètre.
 - L'envoi cyclique est désactivé de manière à ce que les retours d'informations soient uniquement envoyés sur le KNX en cas d'actualisation par l'actionneur.

10.9.2 Retour d'informations de la valeur de luminosité

L'objet de retour d'informations de valeur de luminosité est actualisé en interne dans les cas suivants...

- À la fin d'une procédure de variation relative (4 bits) ou absolue (1 octet).
- Après l'activation d'un canal de variation, si la luminosité d'activation est réglée (le cas échéant uniquement après expiration d'une temporisation d'activation et à la fin d'une procédure de variation MARCHE progressive / également pour une fonction cage d'escalier).
- Après la désactivation d'un canal de variation (le cas échéant uniquement après expiration d'une temporisation de désactivation et également pour une fonction cage d'escalier).
- Immédiatement lors de la désactivation par la fonction de désactivation automatique.
- Uniquement si la valeur de luminosité change (si une valeur de luminosité prédéfinie sous-dépasse la luminosité minimale ou dépasse la luminosité maximale en raison d'une variation extérieure relative ou absolue, l'actionneur n'actualise pas un retour d'informations de valeur de luminosité en fonction de la luminosité minimale ou maximale).
- Toujours au début ou à la fin d'une fonction de blocage (uniquement si la valeur de luminosité s'en trouve modifiée).



- Toujours en cas de retour de la tension de bus, en cas de défaillance de la tension secteur (« 0 ») ou à la fin d'une opération de programmation ETS (le cas échéant également avec une temporisation et après l'adaptation à la mesure de la charge).
- i En cas de fonction de blocage comme fonction supplémentaire : un canal de variation « Clignotant » est toujours renvoyé comme « Activé » et avec la luminosité d'activation. Les retours d'informations d'état de commutation sont également envoyés pour les canaux bloqués, lorsque les canaux sont par exemple modifiées par une commande manuelle.

Activation des retours d'informations de la valeur de luminosité

Le retour d'informations de la valeur de luminosité peut être utilisé comme un objet de notification actif ou comme un objet d'état passif. Le retour d'informations de valeur de luminosité est directement envoyé au KNX en tant qu'objet de notification actif lors de chaque actualisation de la valeur de retour d'informations. Dans la fonction en tant qu'objet d'état passif, aucune transmission de télégramme n'a lieu en cas d'actualisation. La valeur d'objet doit être lue à cet endroit. L'ETS marque automatiquement les balises de communication de l'objet nécessaires à la fonction. Le paramètre « Valeur de luminosité » est disponible séparément pour chaque sortie sur la page de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Retours d'informations ». Le retour d'informations s'effectue via l'objet « Retour d'informations valeur de luminosité ».

Condition préalable :

Les retours d'informations doivent être activés sur la page de paramètres « Canal de variation... -> DA... - Généralités -> Autorisations ».

- Régler le paramètre sur « Retour d'information est objet de notification actif ». Une valeur de luminosité est envoyée dès qu'elle est actualisée. Une transmission de télégramme du retour d'informations se déroule automatiquement après un retour de la tension de bus ou après une opération de programmation ETS.
- Régler le paramètre sur « Retour d'informations est objet d'état passif ».
 Une valeur de luminosité n'est envoyée en réponse que lorsque l'objet de retour d'informations est lu par KNX. Aucune transmission de télégramme du retour d'informations automatique ne se déroule après un retour de la tension de bus ou après une opération de programmation ETS.
- Régler le paramètre sur « Pas de retour d'informations ».
 Le retour d'informations de la valeur de luminosité du canal de variation concerné est désactivé.

Réglage de l'actualisation du « retour d'informations valeur de luminosité »

Dans l'ETS, il est possible de définir à quel moment l'actionneur actualise la valeur de retour d'informations pour la valeur de luminosité (objet « Retour d'informations valeur de luminosité ») en cas d'objet de communication activement émetteur. La



dernière valeur d'objet actualisée par l'actionneur est ensuite signalée comme active sur le KNX.

Le paramètre « Actualisation de la valeur de l'objet » est disponible séparément pour chaque sortie sur la page de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Retours d'informations ».

Condition préalable :

Les retours d'informations doivent être activés sur la page de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations ». Par ailleurs, le retour d'informations de valeur de luminosité doit être configuré comme étant activement émetteur.

- Régler le paramètre sur « Pour chaque actualisation de l'objet 'Valeur de luminosité'/'Valeur de luminosité centrale' ».
 - L'actionneur actualise la valeur de retour d'informations dans l'objet, dès qu'un nouveau télégramme est réceptionné au niveau des objets d'entrée « Valeur de luminosité » ou « Valeur de luminosité centrale », ou qu'une valeur de luminosité change en interne (par ex. via une fonction de temporisation). Avec un objet de retour d'informations activement émetteur, un nouveau télégramme est ensuite envoyé à chaque fois sur le KNX. La valeur de télégramme du retour d'informations devant impérativement ne pas changer. Par conséquent, un retour d'informations de valeur de luminosité correspondant est par exemple également généré en cas de télégrammes cycliques sur l'objet « Valeur de luminosité ».
- Régler le paramètre sur « Uniquement en cas de modification de la valeur de retour d'informations ».
 - L'actionneur actualise la valeur de retour d'informations dans l'objet uniquement lorsque la valeur de télégramme est également modifiée (par ex. « 1 % » vers « 2 % ») ou lorsque la valeur de luminosité change en interne (par ex. « 1 % » vers « 2 % ») ou lorsque la valeur de luminosité change en interne (par ex. en cas de télégramme du retour d'informations ne change pas (par ex. en cas de télégrammes cycliques sur l'objet « Valeur de luminosité » avec la même valeur de télégramme), l'actionneur n'envoie aucun retour d'informations. Par conséquent, en cas d'objet de retour d'informations activement émetteur, aucun télégramme avec le même contenu n'est envoyé de manière répétée.

Ce réglage est par exemple recommandé si les objets « Valeur de luminosité » et « Retour d'informations de valeur de luminosité » sont reliés avec une adresse de groupe identique. Cela se produit souvent en cas de commande à l'aide de touches sensorielles de scènes de lumière (appel et fonction d'enregistrement).

Réglage des retours d'informations en cas de retour de la tension ou de programmation ETS

Les états des retours d'informations de la valeur de luminosité sont envoyés sur le KNX après le retour de la tension ou après une opération de programmation ETS, en cas d'utilisation comme objet de notification actif.



Le retour d'informations peut s'effectuer à retardement (Paramètre « Temporisation après retour de la tension »). La durée de temporisation est réglée globalement pour toutes les sorties.

i Aucun retour d'informations n'est envoyé lors de l'écoulement de la durée de temporisation.

Réglage de l'envoi cyclique des retours d'informations de la valeur de luminosité

Les télégrammes de retour d'informations de la valeur de luminosité sont activement émetteurs, ils peuvent également être envoyés de manière cyclique pour la transmission en cas d'actualisation.

- Activer le paramètre « Envoi cyclique » sur la page de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Retours d'informations ».
 - L'envoi cyclique est activé. Il est possible de configurer le temps de cycle séparément pour le retour d'informations de la valeur de luminosité avec le paramètre « Temps pour l'envoi cyclique ».
- Désactiver le paramètre.
 - L'envoi cyclique est désactivé de manière à ce que les retours d'informations soient uniquement envoyés sur le KNX en cas d'actualisation par l'actionneur.



10.9.3 Paramètre Retours d'informations

Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations

Retour d'infos	Case à cocher (oui / non)
Les fonctions de retour d'informations peuvent être bloquées ou autorisées à cet en-	
droit.	

Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Retours d'informations

État de commutation	pas de retour d'informations
	Retour d'informations est un objet de noti- fication actif
	Retour d'informations est un objet d'état passif

L'état de commutation actuel de la sortie de variation peut être renvoyé séparément sur le KNX.

Aucun retour d'informations : le retour d'informations d'état de commutation du canal de variation concerné est désactivé.

Retour d'informations est objet de notification actif : un état de commutation est envoyé dès que celui-ci est actualisé. Une transmission de télégramme du retour d'informations se déroule automatiquement après un retour de la tension de bus ou après une opération de programmation ETS.

Retour d'informations est objet d'état passif : un état de commutation est ensuite envoyé uniquement sous forme de réponse si l'objet de retour d'infos est lu par le bus. Aucune transmission de télégramme du retour d'informations automatique ne se déroule après un retour de la tension de bus ou après une opération de programmation ETS.



À chaque actualisation de l'objet « Commutation »
uniquement en cas de modif. de la valeur de retour

À cet endroit, il est possible de définir à quel moment l'actionneur actualise la valeur de retour d'informations pour l'état de commutation (objet « Retour d'informations Commutation ») en cas d'objet de communication activement émetteur. La dernière valeur d'objet actualisée par l'actionneur est ensuite signalée comme active sur le KNX.

Ce paramètre est visible uniquement en cas de retour d'informations activement émetteur.

À chaque actualisation de l'objet « Commutation » : l'actionneur actualise la valeur de retour d'informations dans l'objet, dès qu'un nouveau télégramme est reçu au niveau des objets d'entrée « Commutation » ou que l'état de commutation change en interne (par exemple en raison d'une fonction de temps). Avec un objet de retour d'informations activement émetteur, un nouveau télégramme est ensuite envoyé à chaque fois sur le KNX. La valeur de télégramme du retour d'informations devant impérativement ne pas changer. Par conséquent, un retour d'informations d'état de commutation correspondant est par exemple également généré en cas de télégrammes cycliques sur l'objet « Commutation ».

Uniquement en cas de modif. de la valeur de retour : l'actionneur actualise la valeur de retour dans l'objet uniquement si la valeur de télégramme change également (p. ex. « ARRÊT » vers « MARCHE ») ou si l'état de commutation change en interne (p. ex. en raison d'une fonction de temps). Si la valeur de télégramme du retour d'informations ne change pas (par ex. en cas de télégrammes cycliques sur l'objet « Commutation » avec la même valeur de télégramme), l'actionneur n'envoie aucun retour d'informations. Par conséquent, en cas d'objet de retour d'informations activement émetteur, aucun télégramme avec le même contenu n'est envoyé de manière répétée.

Temporisation après retour de la tension	Case à cocher (oui/non)
de bus	

Les états du retour d'informations d'état de commutation peuvent être envoyés sur le KNX avec une temporisation en cas de retour de tension de bus ou après une opération de programmation ETS. Le paramètre activé entraîne une temporisation en cas de retour de la tension du bus. La durée de temporisation est paramétrée sur la page de paramètres « Généralités -> Durées ».

Ce paramètre est visible uniquement en cas de retour d'informations activement émetteur.



Envoi cyclique Case à cocher (oui/non)

Si les télégrammes de retour d'informations d'état de commutation sont activement émetteurs, ils peuvent également être envoyés de manière cyclique pour la transmission en cas d'actualisation.

Ce paramètre est visible uniquement en cas de retour d'informations activement émetteur.

Paramètre activé : l'envoi cyclique est activé.

Paramètre désactivé : l'envoi cyclique est désactivé de manière à ce que les retours d'informations soient uniquement envoyés sur le KNX en cas d'actualisation par l'actionneur.

pas de retour d'informations Retour d'informations est un objet de noti- fication actif
Retour d'informations est un objet d'état passif

La valeur de luminosité actuelle de la sortie de variation peut être renvoyée séparément sur le KNX.

Aucun retour d'informations : le retour d'informations de la valeur de luminosité du canal de variation concerné est désactivé.

Retour d'informations est objet de notification actif : la valeur de luminosité est envoyée dès que celle-ci est actualisée. Une transmission de télégramme du retour d'informations se déroule automatiquement après un retour de la tension de bus ou après une opération de programmation ETS.

Retour d'informations est objet d'état passif : la valeur de luminosité est ensuite envoyée uniquement sous forme de réponse si l'objet de retour d'infos est lu par le KNX. Aucune transmission de télégramme du retour d'informations automatique ne se déroule après un retour de la tension de bus ou après une opération de programmation ETS.



À chaque actualisation de l'objet « Valeur de luminosité »
uniquement en cas de modif. de la valeur de retour

À cet endroit, il est possible de définir à quel moment l'actionneur actualise la valeur de retour d'informations pour l'état de commutation (objet « Retour d'informations valeur de luminosité ») en cas d'objet de communication activement émetteur. La dernière valeur d'objet actualisée par l'actionneur est ensuite signalée comme active sur le KNX.

Ce paramètre est visible uniquement en cas de retour d'informations activement émetteur.

Pour chaque actualisation de l'objet « Valeur de luminosité » : l'actionneur actualise la valeur de retour d'informations dans l'objet, dès qu'un nouveau télégramme est réceptionné au niveau des objets d'entrée « Valeur de luminosité » ou que la valeur change en interne (par ex. via une fonction de variation). Avec un objet de retour d'informations activement émetteur, un nouveau télégramme est ensuite envoyé à chaque fois sur le KNX. La valeur de télégramme du retour d'informations devant impérativement ne pas changer. Par conséquent, un retour d'informations correspondant est par exemple également généré en cas de télégrammes cycliques sur l'objet « Valeur de luminosité ».

Uniquement en cas de modification de la valeur de retour : l'actionneur actualise la valeur de retour dans l'objet uniquement si la valeur de luminosité change également ou si l'état de commutation change en interne (par ex. en raison d'une fonction de temps). Si la valeur de télégramme du retour d'informations ne change pas (par ex. en cas de télégrammes cycliques sur l'objet « Valeur de luminosité » avec la même valeur de télégramme), l'actionneur n'envoie aucun retour d'informations. Par conséquent, en cas d'objet de retour d'informations activement émetteur, aucun télégramme avec le même contenu n'est envoyé de manière répétée.

Temporisation après retour de la tension	Case à cocher (oui/non)
de bus	

Les états du retour d'informations de la valeur de luminosité peuvent être envoyés sur le KNX avec une temporisation en cas de retour de tension de bus ou après une opération de programmation ETS. Le paramètre activé entraîne une temporisation en cas de retour de la tension du bus. La durée de temporisation est paramétrée sur la page de paramètres « Généralités -> Durées ».

Ce paramètre est visible uniquement en cas de retour d'informations activement émetteur.



Envoi cyclique Case à cocher (oui/non)

Les télégrammes de retour d'informations de la valeur de luminosité sont activement émetteurs, ils peuvent également être envoyés de manière cyclique pour la transmission en cas d'actualisation.

Ce paramètre est visible uniquement en cas de retour d'informations activement émetteur.

Paramètre activé : l'envoi cyclique est activé.

Paramètre désactivé : l'envoi cyclique est désactivé de manière à ce que les retours d'informations soient uniquement envoyés sur le KNX en cas d'actualisation par l'actionneur.

Temps pour l'envoi cyclique	0 23 h
	0 2 59 min
	0 59 s

Ces paramètres définissent la durée pour l'envoi cyclique du retour d'informations de l'état de commutation et du retour d'informations de la valeur de luminosité. Réglage de la durée de cycle. Ces paramètres sont disponibles uniquement si l'envoi cyclique est activé pour l'état de commutation ou la valeur de luminosité.



10.9.4 Liste d'objets retour d'informations

Numéro d'objet :	Fonctionnement	Nom	Туре	DPT	Balise
, , ,		Canal de varia- tion () - sortie	1 bit	1 001	K, L, -, T, A

Objet à 1 bit pour le retour d'informations de l'état de commutation (« 1 » = allumé / « 0 » = éteint) sur le bus.

Numéro d'objet :	Fonctionnement	Nom	Туре	DPT	Balise
′ ′ ′	Ret. d'inform. val. de lumin.	Canal de varia- tion () - sortie	1 octet	5 001	K, L, -, T, A

Objet 1 octet pour le retour d'informations de la valeur de variation absolue (valeur de luminosité 0...255) vers le bus.



10.10 Temporisations

Jusqu'à deux fonctions de temps peuvent être réglées indépendamment l'une de l'autre pour chaque sortie de variation. Les fonctions de temps agissent exclusivement sur les objets de communication « Commutation » (si au moins une des fonctions centrales est activée pour la sortie concernée) et temporisent la valeur d'objet reçue en fonction de la polarité du télégramme.

- À la fin d'une fonction de blocage, l'état de commutation reçu durant la fonction ou réglé avant la fonction est suivi. Dans ce cadre, les durées résiduelles des fonctions de temps sont également suivies si elles ne sont pas encore totalement écoulées au moment du déblocage.
- i Les temporisations n'influencent pas la fonction cage d'escalier, si celle-ci est autorisée.
- i Un délai de temporisation en cours d'écoulement est intégralement interrompu par une réinitialisation de l'actionneur (défaillance de la tension de bus ou opération de programmation ETS).

Activer la temporisation d'activation

La temporisation d'activation peut être activée séparément pour chaque sortie de variation dans l'ETS.

Condition préalable :

Les temporisations doivent être activées sur la page de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations ».

Régler le paramètre « Sélection de la temporisation » sur « Temporisation d'activation » ou sur « Temporisation d'activation et de désactivation ». Paramétrer la durée de temporisation d'activation souhaitée.

La temporisation d'activation est autorisée. Une durée paramétrable démarre après la réception d'un télégramme MARCHE par l'objet « Commutation ». Un autre télégramme MARCHE déclenche ensuite la durée uniquement si le paramètre « Temporisation d'activation redéclenchable » est activé. Un télégramme ARRÊT pendant la temporisation d'activation annule la temporisation et règle l'état de commutation sur « ARRÊT ».

Activer la temporisation de désactivation

La temporisation de désactivation peut être activée séparément pour chaque sortie de variation dans l'ETS.

Condition préalable :

Les temporisations doivent être activées sur la page de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations ».

Régler le paramètre « Sélection de la temporisation » sur « Temporisation de désactivation » ou sur « Temporisation d'activation et de désactivation ». Paramétrer la durée de temporisation de désactivation souhaitée.



La temporisation de désactivation est autorisée. Une durée paramétrable démarre après la réception d'un télégramme ARRÊT par l'objet « Commutation ». Un autre télégramme ARRÊT déclenche ensuite la durée uniquement si le paramètre « Temporisation d'activation redéclenchable » est activé. Un télégramme MARCHE pendant la temporisation de désactivation annule la temporisation et règle l'état de commutation sur « MARCHE ».



10.10.1 Paramètre Délais de temporisation

Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations

Temporisations

Case à cocher (oui/non)

Les temporisations peuvent être bloquées ou autorisées à cet endroit.

Le paramètre est désactivé si la surveillance cyclique est activée.

Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Temporisations

Sélection de la temporisation	aucune temporisation
	Temporisation d'activation
	Temporisation de désactivation
	Temporisation d'activation et de désactivation

Les objets de communication « Commutation » peuvent être évalués avec une temporisation. Grâce au réglage effectué à cet endroit, le mode de fonctionnement souhaité de la temporisation est sélectionné et les autres paramètres de la temporisation sont débloqués.

Temporisation d'activation	059 min
	01059
La durée de la temporisation d'activation est paramétrée à cet endroit.	

Temporisation d'activation redéclen-	Case à cocher (oui/ non)
chable	

Une temporisation d'activation en cours d'écoulement peut être redéclenchée par un autre télégramme « MARCHE » (paramètre activé). Autrement, le redéclenchement peut être empêché (paramètre désactivé). Les paramètres pour la temporisation d'activation sont visibles uniquement si la temporisation d'activation ou la temporisation d'activation et de désactivation est activée.

Temporisation de désactivation	059 min
	01059
La durée de la temporisation de désactivation est paramétrée à cet endroit.	

Temporisation de désactivation redéclen-	Case à cocher (oui/ non)
chable	

Une temporisation de désactivation en cours d'écoulement peut être redéclenchée par un autre télégramme « ARRÊT » (paramètre activé). Autrement, le redéclenchement peut être empêché (paramètre désactivé). Les paramètres pour la temporisation des désactivation sont visibles uniquement si la temporisation d'activation ou la temporisation d'activation et de désactivation est activée.



10.11 Fonction de scènes

Jusqu'à 16 scénarios peuvent être créées séparément pour chaque canal de variation et les valeurs de scénarios enregistrées. L'appel, mais aussi l'enregistrement des valeurs de scènes, se font via un objet d'auxiliaires de scènes séparé. Le type de point de données de l'objet auxiliaire permet d'adresser les 64 scénarios.

La fonction de scénario doit être autorisée sur la page de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations » de chaque canal de variation, afin que les objets de communication et les paramètres nécessaires (sur la page de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Scénarios ») soient visibles.

Le nombre de scénarios utilisé peut être choisi librement dans une plage de 1 à 16. Le paramètre « Nombre de scénarios » détermine combien de scénarios pour la sortie de commutation sont visibles dans l'ETS et utilisables par la suite. Il est possible de déterminer pour chaque scénario le numéro de scénario (1...64) à partir duquel le pilotage est exécuté.

La fonction de scènes peut être combinée à d'autres fonctions d'un canal de variation, le dernier état reçu ou réglé étant alors toujours exécuté :

Des télégrammes sur les objets « Commutation », « Variation » ou « Valeur de luminosité », un appel de scénario ou un télégramme d'enregistrement de scénarios pendant qu'une fonction cage d'escalier est active annule le temps de cage d'escalier de manière anticipée et règle l'état de luminosité selon la valeur d'objet reçue (les temporisations sont alors également prises en compte) ou la valeur de scénario. De manière analogue, l'état du canal de variation, réglé par les objets « Commutation », « Variation » ou « Valeur de luminosité » ou par un appel de scénario, peut être neutralisé par une fonction cage d'escalier.

Régler une temporisation d'appel de scénario

En option, chaque appel de scènes d'un canal de variation peut aussi être temporisé. De cette manière, il est possible de configurer des déroulements de scénarios dynamiques conjointement avec plusieurs sorties de scénarios, dans le cas de télégrammes de scénarios cycliques.

Condition préalable

La fonction de scénario doit être autorisée sur l'onglet de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations ».

- Sur la page de paramètre « Canal de variation ... -> DA... Généralités -> Scénarios », activer le paramètre « Retarder l'appel de scénario ».
 - La durée de temporisation est activée et peut être paramétrée séparément. La temporisation influence uniquement l'appel de scènes du canal de variation. La durée de temporisation démarre après l'arrivée d'un télégramme d'appel. Le scénario correspondant est appelé et la valeur de luminosité est réglée sur le canal de variation uniquement après l'écoulement de la durée.



- i Chaque télégramme d'appel de scènes relance la durée de temporisation et la réenclenche. Si un nouveau télégramme d'appel de scènes est reçu alors qu'une temporisation est en cours (appel de scènes pas encore effectué), la vieille scène (pas encore appelée) est rejetée et seule la dernière scène reçue est exécutée.
- i La temporisation d'appel de scènes n'a aucun effet sur l'enregistrement de valeurs de scènes. Un télégramme d'enregistrement de scènes pendant une temporisation d'appel de scènes n'annule pas la durée de temporisation et donc l'appel de scènes.

Comportement en cas d'opération de programmation ETS

Lors de l'enregistrement d'un scénario, les valeurs de luminosité sont enregistrées en interne dans l'appareil de manière non volatile. Pour que les valeurs enregistrées lors d'une opération de programmation ETS du programme d'application ou des paramètres ne soient pas remplacées par les valeurs de luminosité de scénarios conçues au départ, l'actionneur peut empêcher l'écrasement des valeurs de luminosité. Alternativement, les valeurs de départ peuvent être chargées à nouveau dans l'appareil lors de chaque opération de programmation par l'ETS.

Condition préalable

La fonction de scénario doit être autorisée sur l'onglet de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations ».

- Sur la page de paramètre « Canal de variation ... -> DA... Généralités -> Scénarios », activer le paramètre « Écraser les valeurs enregistrées sur l'appareil lors de la procédure de programmation ETS ».
 - À chaque opération de programmation ETS du programme d'application ou des paramètres, les valeurs de luminosité de scénarios paramétrées dans l'ETS pour le canal de variation concerné sont programmées dans l'actionneur. Dans ce cadre, les valeurs de luminosité de scénarios éventuellement sauvegardées dans l'appareil par une fonction d'enregistrement sont écrasées.
- Désactiver le paramètre « Écraser les valeurs enregistrées sur l'appareil lors de la procédure de programmation ETS ».
 - Les valeurs de luminosité de scénarios éventuellement sauvegardées dans l'appareil par une fonction d'enregistrement sont conservées. Si aucune valeur de luminosité de scénarios n'a été enregistrée, les dernières valeurs de luminosité de scénarios programmées par l'ETS restent valides.
- Lors de la première mise en service de l'actionneur, le paramètre doit être activé pour que les valeurs de luminosité soit initialisées sur les valeurs de luminosité de scénarios valides.

Régler des numéros et des états de commutation de scénarios

Il faut définir, pour chaque scène du canal de variation, quel numéro de scénario (1 à 64) adressera, appellera ou enregistrera le scénario. Le type de point de données de l'objet d'auxiliaire de scénarios permet d'adresser tous les scénarios.



En plus de la détermination du numéro de scénario, l'ordre de scénario (MARCHE, ARRÊT) qui doit être réglé au niveau du canal de variation en cas d'appel de scénario doit être défini.

Condition préalable

La fonction de scénario doit être autorisée sur l'onglet de paramètres « Canal de variation... -> DA... - Généralités -> Autorisations ».

- Sur la page de paramètre « Canal de variation... -> DA... Généralités -> Scénarios », régler pour chaque scénario le paramètre « Numéro de scénario » sur le numéro grâce auquel les scénarios doivent être adressés.
 - Une scène peut être adressée par le numéro de scènes paramétré. Le réglage « 0 » désactive la scène correspondante, de sorte que ni un appel, ni un processus d'enregistrement ne sont possibles.
- i Si plusieurs scénarios sont paramétrés sur le même numéro de scénario, seul le scénario avec le plus petit numéro courant est adressé. Les autres scénarios sont ignorés dans ce cas.
- Sur la page de paramètre « Canal de variation ... -> DA... Généralités -> Scénarios », le paramètre « Valeur de luminosité » doit être réglé sur la valeur souhaitée pour chaque scénario.
 - Lors d'un appel de scène, la valeur de luminosité paramétrée est appelée et réglée sur le canal de variation.
- La valeur de luminosité paramétrée n'est reprise dans l'actionneur lors d'une programmation ETS que si le paramètre « Écraser les valeurs enregistrées sur l'appareil lors du téléchargement ETS » est activé.

Régler le comportement d'enregistrement

L'état de commutation réglé sur le canal de variation peut être enregistré en interne par l'objet d'auxiliaires en cas de réception d'un télégramme d'enregistrement de scénarios. Dans ce cadre, l'état de commutation peut être influencé par toutes les fonctions du canal de variation avant la sauvegarde, dans la mesure où les fonctions individuelles sont également activées (par ex. aussi fonction de blocage, fonction de position forcée, etc.).

Condition préalable

La fonction de scénario doit être autorisée sur l'onglet de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations ».

- Sur la page de paramètre « Canal de variation ... -> DA... Généralités -> Scénarios », activer le paramètre « Fonction d'enregistrement » pour chaque scénario.
 - La fonction d'enregistrement est activée pour la scène concernée. En cas de réception d'un télégramme d'enregistrement par l'objet « Auxiliaire de scènes », l'état de commutation actuel est enregistré en interne.
- Désactiver le paramètre « Fonction d'enregistrement » pour chaque scénario.



La fonction d'enregistrement est désactivée pour la scène concernée. Un télégramme d'enregistrement reçu par l'objet « Auxiliaire de scènes » est rejeté.



10.11.1 Paramètre Fonction de scène

Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations

Fonction de scènes

Case à cocher (oui/non)

La fonction de scènes peut être bloquée ou autorisée à cet endroit.

Le paramètre est désactivé si la surveillance cyclique est activée.

Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Scénarios

Retarder l'appel de scénario	Case à cocher (oui/non)
------------------------------	-------------------------

Une scène est appelée par l'objet d'auxiliaires de scènes. Selon les besoins, l'appel de scénario peut se dérouler avec une temporisation (paramètre activé) après la réception d'un télégramme d'appel. Autrement, l'appel se déroule immédiatement une fois que le télégramme a été reçu (paramètre désactivé).

Durée de temporisation	0 59 min
	0 10 59 s
Ces paramètres définissent la durée de temporisation de scénario.	

Lors de l'appel de scénario	Commuter la valeur de luminosité
	Varier val. de lumin. via durée du pas de variat.
	Varier la valeur de luminosité par fading

Lors de l'appel d'un scénario, la valeur de scénario enregistrée ou paramétrée pour le canal de variation concerné est réglée. Ce paramètre permet de régler si la valeur de luminosité est directement commutée, variée ou réglée via un fading. Lors du fading, la valeur de luminosité à régler est atteinte exactement au cours de la durée de fading paramétrée, indépendamment de la courbe caractéristique de variation d'un canal et indépendamment de la valeur de luminosité à partir de laquelle la procédure de variation a été initiée. Cela permet par exemple de régler simultanément plusieurs canaux de variation à la même luminosité.

Durée du pas de variation	0	5	255 ms
Duice du pas de variation	0	U	200 1113

Réglage de la durée du pas de variation, si la valeur de luminosité d'une scène doit être variée. Ce paramètre est visible uniquement si le paramètre « Comportement lors de l'appel de scènes » est réglé sur « Varier la valeur de luminosité via la durée du pas de variation ».

Durée pour la valeur de luminosité par fa-	0 2 240 s
ding	

Réglage de la durée de fading, si la valeur de luminosité d'une scène doit être variée doit être variée via un fading. Ce paramètre est visible uniquement si le paramètre « Comportement lors de l'appel de scènes » est réglé sur « Varier la valeur de luminosité par fading ».



Retour d'infos visuel pour fonction d'enre-	Case à cocher (oui/ non)
gistrement	

En option, un retour d'informations visuel peut être signalé par le biais de la sortie de variation lors de l'exécution d'un ordre d'enregistrement. En guise de retour d'informations, le canal clignote une fois pendant la durée de clignotement configurée.

Paramètre activé : le retour d'informations visuel est activé directement en cas d'exécution d'une fonction d'enregistrement. La sortie commute dans l'état de commutation opposé pendant la durée de clignotement configurée, puis rebascule sur l'ordre de scénario enregistré.

Paramètre désactivé : le retour d'informations visuel n'est pas exécuté lors de la sauvegarde d'un scénario. L'actionneur reprend l'état actuel de la sortie sans retour d'informations particulier.

Temps de clignotement (0...10) 0...5...10

La durée de clignotement pendant laquelle le retour d'informations visuel doit être exécuté est réglée à cet endroit.

Ce paramètre est visible uniquement si le retour d'informations visuel est utilisé.

Écraser les valeurs enregistrées sur l'ap-	Case à cocher (oui / non)
pareil lors de la procédure de program-	
mation ETS	

Lors de l'enregistrement d'un scénario, les valeurs de scénarios sont enregistrées en interne dans l'appareil (états actuels des sorties de variation concernées). Afin que les valeurs enregistrées lors d'une opération de programmation ETS ne soient pas remplacées par les valeurs de scènes projetées initialement, l'actionneur peut empêcher un écrasement des valeurs de scène (paramètre désactivé). Autrement, les valeurs initiales peuvent être rechargées dans l'appareil à chaque opération de programmation par l'ETS (paramètre activé).

Nombre de scénarios (116)	11016
Ce paramètre détermine combien de scén	arios pour le canal de variation sont vi-

sibles dans l'ETS et par conséquent utilisables.

Numéro de scène	01*64
	*: Le numéro de scène prédéfini dépend de la scène (1 à 64).

Le nombre de scénarios utilisé peut être choisi librement dans une plage de 1 à 16. Il est ensuite possible de régler pour chaque scénario le numéro de scénario (1...64) à partir duquel le pilotage est exécuté.

Le réglage « 0 » désactive la scène correspondante, de sorte que ni un appel, ni un processus d'enregistrement ne sont possibles. Si plusieurs scénarios sont paramétrés sur le même numéro de scénario, seul le scénario avec le plus petit numéro courant est adressé. Les autres scénarios sont ignorés dans ce cas.



Valeur de luminosité	désactiver
	Luminosité de base
	5 %
	100 %
La valeur réglée en cas d'appel de scénario est paramétrée à cet endroit.	

Fonction d'enregistrement	Case à cocher	(oui/non

Si le paramètre est activé, la fonction d'enregistrement du scénario est activée. Ensuite, l'état de commutation actuel peut être sauvegardé en interne lors de la réception d'un télégramme d'enregistrement par le biais d'un objet de poste auxiliaire. Si le paramètre est désactivé, les télégrammes d'enregistrement sont rejetés.



10.11.2 Liste d'objets fonction de scénarios

Numéro d'objet :	Fonctionnement	Nom	Туре	DPT	Balise
38, 58, 78, 98	Auxiliaire de scènes	Commutation Entrée	1 octet	18 001	K, (L), E, -, A
Objet 1 octet pour appeler ou sauvegarder un scénario.					



10.12 Fonction cage d'escalier

Pour réaliser un éclairage à commande temporelle d'une cage d'escalier ou pour les applications à fonction similaire, la fonction cage d'escalier peut être utilisée. La fonction cage d'escalier doit être autorisée dans l'ETS sur la page de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations », afin que les objets de communication et les paramètres nécessaires deviennent visibles.

La fonction cage d'escalier est pilotée par l'objet de communication « Fonction cage d'escalier start / stop » et dépend de l'objet « Commutation » d'un canal de variation. De cette manière, un fonctionnement parallèle piloté de la commande temporisée et normale au cours duquel la dernière commande reçue est toujours exécutée est possible : un télégramme sur l'objet « Commutation » pendant qu'une fonction cage d'escalier est active annule le temps de cage d'escalier de manière anticipée et règle l'état de commutation selon la valeur d'objet reçue. De manière analogue, l'état de commutation de l'objet « Commutation » peut être neutralisé par la fonction cage d'escalier.

En association avec une fonction de blocage, un allumage permanent indépendamment du temps peut également être réalisé, dans la mesure où la fonction de blocage possède une priorité supérieure et neutralise l'état de commutation de la fonction cage d'escalier.

De plus, une extension de la fonction cage d'escalier par une temporisation d'activation séparée et par une fonction d'avertissement peut être réalisée. Selon DIN 18015-2, l'avertissement doit signaler à une personne se trouvant encore dans la cage d'escalier que la lumière va bientôt s'éteindre. Alternativement à l'avertissement à la fin du temps de cage d'escalier, l'actionneur peut activer un éclairage permanent réduit. De longs couloirs obscurs peuvent ainsi par exemple bénéficier d'un éclairage de base.

Définir le comportement d'activation de la fonction cage d'escalier

Un télégramme MARCHE sur l'objet « Fonction cage d'escalier start/stop » active le temps de cage d'escalier (T_{MARCHE}), dont la longueur est définie par le paramètre « Temps cage d'escalier ». En outre, une temporisation d'activation (T_{temp}) peut être activée (voir « Régler temporisation d'activation de la fonction cage d'escalier »). À la fin du temps de cage d'escalier, la sortie s'éteint ou active en option le temps d'avertissement (T_{avert}) de la fonction d'avertissement (voir « Régler fonction d'avertissement de la fonction cage d'escalier »). Le comportement d'activation de la fonction cage d'escalier illustré dans le schéma suivant est obtenu en tenant compte d'une possible temporisation d'activation et d'une fonction d'avertissement.



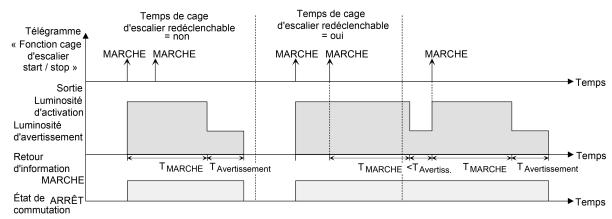


Image 12: Comportement d'activation de la fonction cage d'escalier

Le paramètre « Temps cage d'escalier redéclenchable » détermine si le temps de la cage d'escalier peut être réenclenché.

Condition préalable :

La fonction cage d'escalier doit être activée sur l'onglet de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations ».

- Dans le paramètre « Temps cage d'escalier » de la page de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Fonction cage d'escalier », configurer la durée d'activation nécessaire de la fonction cage d'escalier.
- Activer le paramètre « Temps cage d'escalier redéclenchable ».
 Chaque télégramme MARCHE reçu pendant la phase MARCHE du temps de cage d'escalier réenclenche complètement le temps de cage d'escalier.
- Désactiver le paramètre « Temps cage d'escalier redéclenchable ». Les télégrammes MARCHE reçus pendant la phase MARCHE du temps de cage d'escalier sont rejetés. Le temps de cage d'escalier n'est pas réenclenché.
- i Un télégramme MARCHE reçu pendant le temps d'avertissement redéclenche toujours le temps de cage d'escalier indépendamment du paramètre « Temps cage d'escalier redéclenchable »

Définir le comportement de désactivation de la fonction cage d'escalier

Avec une fonction cage d'escalier, la réaction à un télégramme ARRÊT peut également être paramétrée sur l'objet « Fonction cage d'escalier start/stop ». Sans la réception d'un télégramme ARRÊT après expiration du temps de cage d'escalier, un canal de variation indique toujours la réaction « À la fin du temps de cage d'escalier » configurée dans l'ETS. Le canal peut alors effectuer une désactivation, activer le temps d'avertissement (TAvert) de la fonction d'avertissement ou effectuer une variation sur l'éclairage permanent réduit (application : par ex. couloirs longs, obscurs). Si au contraire, le canal de variation réceptionne au préalable un télégramme ARRÊT via l'objet « Fonction cage d'escalier start/stop », l'actionneur analyse le paramètre « Réaction à un télégramme ARRÊT ». Le canal peut alors réagir immédiatement au télégramme ARRÊT et terminer le temps de cage d'escalier de manière anticipée. Al-



ternativement, le télégramme ARRÊT peut également être ignoré. Le comportement de désactivation de la fonction cage d'escalier est obtenu en tenant compte d'une possible fonction d'avertissement.

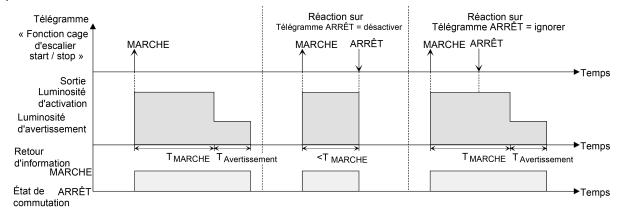


Image 13: Comportement de désactivation de la fonction cage d'escalier

Le paramètre « Réaction à un télégramme ARRÊT » détermine si le temps de cage d'escalier (T_{MARCHE}) de la fonction cage d'escalier peut être interrompu de façon précoce.

Condition préalable :

La fonction cage d'escalier doit être activée sur l'onglet de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations ».

- Régler le paramètre « Réaction à un télégramme ARRÊT » sur « désactiver ». Dès qu'un télégramme ARRÊT est reçu par l'objet « Fonction cage d'escalier start/stop » pendant la phase MARCHE du temps de cage d'escalier, la sortie se désactive immédiatement. Une annulation anticipée du temps de cage d'escalier de cette manière s'effectue sans avertissement, c'est-à-dire que le temps d'avertissement n'est pas lancé. Une variation sur un éclairage permanent réduit n'est pas réalisée. La désactivation anticipée est également possible pendant une procédure de variation d'une fonction progressive ou pendant un avertissement ou un éclairage permanent réduit.
- Régler le paramètre « Réaction à un télégramme ARRÊT » sur « ignorer ». Les télégrammes ARRÊT reçus pendant la phase MARCHE du temps de cage d'escalier sont rejetés. Le temps de cage d'escalier est exécuté entièrement jusqu'au bout, avec un avertissement le cas échéant.
- **i** Le paramètre « Réaction à un télégramme ARRÊT » n'influence pas la réception et l'analyse de télégrammes ARRÊT via l'objet « Commutation ».

Régler la temporisation d'activation de la fonction cage d'escalier

Un télégramme MARCHE pour l'activation de la fonction cage d'escalier peut également être évalué de manière temporisée. Cette temporisation d'activation peut être activée séparément pour la fonction cage d'escalier et n'a aucune influence sur les temporisations paramétrables pour l'objet « Commutation ».



Condition préalable :

La fonction cage d'escalier doit être activée sur l'onglet de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations ».

- Sur la page de paramètre « Canal de variation ... -> DA... Généralités -> Fonction cage d'escalier », désactiver le paramètre « Temporisation d'activation ».
 - La temporisation d'activation est désactivée. Après la réception d'un télégramme MARCHE sur l'objet « Fonction cage d'escalier start/stop », le temps de cage d'escalier est activé directement et la sortie est allumée.
- Activer le paramètre « Temporisation d'activation ». La temporisation d'activation pour la fonction cage d'escalier est autorisée. La durée de temporisation d'activation souhaitée peut être définie. La temporisation d'activation est lancée après la réception d'un télégramme MARCHE sur l'objet « Fonction cage d'escalier start/stop ». Un autre télégramme MARCHE déclenche ensuite la durée uniquement si le paramètre « Temporisation d'activation redéclenchable » est activé. Le temps de cage d'escalier est activé et la sortie est allumée uniquement une fois la temporisation écoulée.
- Un télégramme ARRÊT par le biais de l'objet « Fonction cage d'escalier start/stop » durant la temporisation d'activation met ensuite fin à la temporisation, uniquement si le paramètre « Réaction à un télégramme ARRÊT » est réglé sur « désactiver ». Sinon, le télégramme AR-RÊT est ignoré.

Régler la fonction d'avertissement de la fonction cage d'escalier

Après expiration de la durée d'activation de la fonction cage d'escalier, l'actionneur indique la réaction « À la fin du temps de cage d'escalier » configurée dans l'ETS pour le canal de variation concerné. Il est alors possible de régler une désactivation immédiate du canal, une variation sur un éclairage permanent réduit (application : couloirs longs, sombres) ou une exécution de la fonction d'avertissement. Si le paramètre est configuré sur « Activer temps d'avertissement », la durée d'avertissement (TAvert) et la luminosité d'avertissement peuvent être configurés dans l'ETS.

Selon DIN 18015-2, l'avertissement doit avertir les personnes se trouvant encore dans la cage d'escalier que la lumière va bientôt s'éteindre. En tant qu'avertissement, un canal de variation peut être réglé sur une luminosité d'avertissement, avant que le canal ne soit désactivé de manière permanente. En principe, la luminosité d'avertissement est réduite par rapport à la luminosité d'activation dans la valeur de luminosité. Le temps d'avertissement est ajouté au temps de cage d'escalier (T_{MARCHE}). Le temps d'avertissement influence la valeur de l'objet de retour d'informations, de sorte que la valeur « ARRÊT » (en cas de transmission non inversée) n'est suivie qu'après l'écoulement du temps d'avertissement.



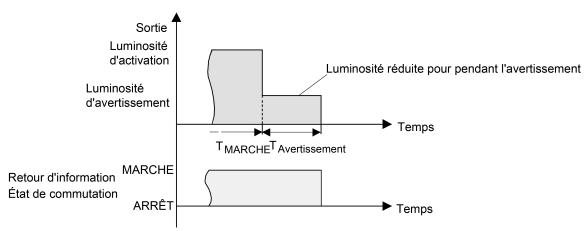


Image 14: La fonction d'avertissement de la fonction cage d'escalier sans fonction ARRÊT progressif

La fonction d'avertissement peut en outre également bénéficier d'une extension grâce à la fonction ARRÊT progressif. Un comportement de désactivation modifié de la fonction cage d'escalier après expiration de l'avertissement est obtenu en tenant compte d'une fonction ARRÊT progressif.

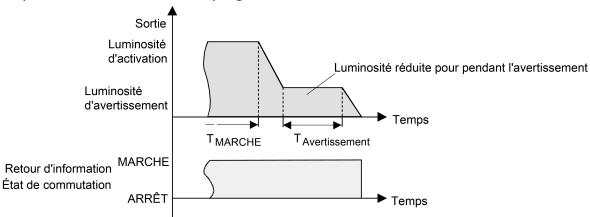


Image 15: La fonction d'avertissement de la fonction cage d'escalier avec fonction ARRÊT progressif (exemple avec luminosité minimale = 0 %)

Condition préalable :

La fonction cage d'escalier doit être activée sur l'onglet de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations ».

- Sur la page de paramètre « Canal de variation ... -> DA... Généralités -> Fonction Cage d'escalier », régler le paramètre « À la fin du temps de cage d'escalier » sur « Activation du temps d'avertissement ».
 - La fonction d'avertissement est autorisée. Le temps d'avertissement souhaité (T_{avert}) peut être réglé.
- Régler le paramètre « Luminosité réduite » sur la valeur souhaitée.
 Pendant le temps d'avertissement, le canal de variation est réglé sur la valeur de luminosité paramétrée.
- La valeur paramétrée pour la luminosité réduite doit être être supérieure ou égale à la luminosité minimale (si configurée) ou inférieure ou égale à la luminosité maximale!



- i Un télégramme MARCHE sur l'objet « Fonction cage d'escalier start/stop » pendant une fonction d'avertissement en cours arrête le temps d'avertissement et redémarre toujours le temps de cage d'escalier (indépendamment du paramètre « Temps de cage d'escalier »). Le paramètre « Réaction à un télégramme ARRÊT » est également évalué pendant le temps d'avertissement, de sorte que la désactivation peut arrêter un avertissement en cours de manière anticipée.
- i Un télégramme MARCHE sur l'objet « Fonction cage d'escalier start/stop » pendant une fonction d'avertissement en cours arrête le temps d'avertissement et redémarre toujours le temps de cage d'escalier (indépendamment du paramètre « Temps de cage d'escalier redéclenchable ? »réenclenchable ? »). Le paramètre « Réaction à un télégramme ARRÊT » est également évalué pendant le temps d'avertissement, de sorte que la désactivation peut arrêter un avertissement en cours de manière anticipée.
- i En cas d'utilisation de la fonction de désactivation automatique : la luminosité réduite de l'avertissement ne démarre pas la fonction de désactivation lorsque la luminosité de désactivation est atteinte ou sous-dépassée !

Régler l'éclairage permanent de la fonction cage d'escalier

Après expiration de la durée d'activation de la fonction cage d'escalier, l'actionneur indique la « Réaction à la fin du temps de cage d'escalier » configurée dans l'ETS pour le canal de variation concerné. Il est alors possible de régler une désactivation immédiate du canal, une exécution de la fonction d'avertissement ou une variation sur un éclairage permanent réduit. La réduction de l'éclairage sur un éclairage permanent après expiration du temps de cage d'escalier est par exemple indiquée lorsqu'une certaine quantité de lumière artificielle doit être activée dans de longs couloirs sombres. La commutation sur la luminosité d'activation grâce à l'activation de la fonction cage d'escalier s'effectue alors en principe grâce à des détecteurs de présence supplémentaires lorsque des personnes se trouvent dans le couloir.

Si le paramètre « Réaction à la fin du temps de cage d'escalier » est réglé sur « Activer l'éclairage permanent réduit », la luminosité pour l'éclairage permanent peut être configurée dans l'ETS. En principe, la luminosité permanente est réduite par rapport à la luminosité d'activation dans la valeur de luminosité.

L'éclairage permanent reste actif en permanence après expiration du temps de cage d'escalier. Ce n'est que lorsqu'un télégramme ARRÊT est reçu par l'objet « Fonction cage d'escalier start/stop » que l'actionneur commute à nouveau sur la luminosité d'activation et redémarre le comptage du temps de cage d'escalier. La réception d'un télégramme ARRÊT via l'objet « Fonction cage d'escalier start/stop » désactive l'éclairage permanent uniquement si le paramètre « Réaction à un télégramme AR-RÊT » est réglé sur « Désactiver ».

i En principe, un canal de variation peut être activé et désactivé via l'objet « Commutation » indépendamment de la fonction cage d'escalier. Par conséquent, un éclairage permanent est également neutralisé si des télégrammes arrivent dans l'actionneur via l'objet « Commutation ». Si une lumière perma-



nente ne pouvant être influencée ni par l'objet « Commutation », ni par l'objet de la fonction cage d'escalier est souhaitée, utiliser la fonction de blocage de l'actionneur.

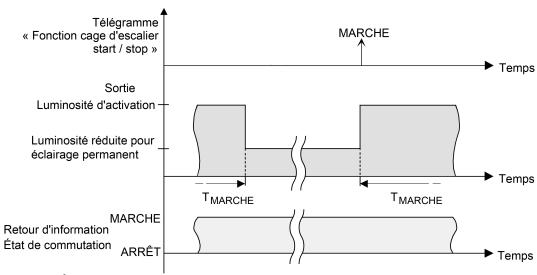


Image 16: Éclairage permanent de la fonction cage d'escalier sans fonctions progressives

L'éclairage permanent peut en outre également bénéficier d'une extension grâce aux fonctions progressives. Un comportement modifié de l'éclairage permanent de la fonction cage d'escalier est obtenu en tenant compte d'une fonction MARCHE progressive et ARRÊT progressif.

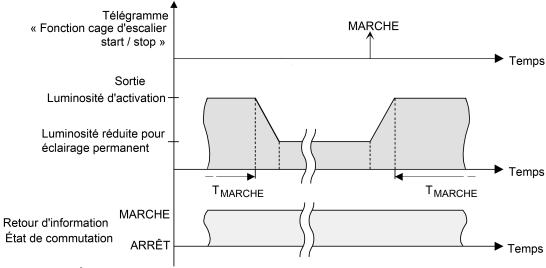


Image 17: Éclairage permanent de la fonction cage d'escalier avec fonction ARRÊT progressif

i La luminosité de l'éclairage permanent ne doit pas obligatoirement être inférieure à la luminosité d'activation. En principe, la luminosité de l'éclairage permanent peut être paramétrée sur des valeurs comprises entre la luminosité de base/minimale et la luminosité maximale.

Condition préalable :

La fonction cage d'escalier doit être activée sur l'onglet de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations ».



- Sur la page de paramètre « Canal de variation ... -> DA... Généralités -> Fonction cage d'escalier », régler le paramètre « À la fin du temps de cage d'escalier » sur « Activer l'éclairage permanent réduit ».
 - L'éclairage permanent est autorisé. Il est possible de régler le paramètre « Luminosité réduite » sur la valeur de luminosité souhaitée.
- La valeur paramétrée pour la luminosité réduite doit être être supérieure ou égale à la luminosité minimale (si configurée) ou inférieure ou égale à la luminosité maximale!
- i Un télégramme MARCHE sur l'objet « Fonction cage d'escalier start/stop » pendant une fonction d'avertissement en cours arrête le temps d'avertissement et redémarre toujours le temps de cage d'escalier (indépendamment du paramètre « Temps de cage d'escalier »). Le paramètre « Réaction à un télégramme ARRÊT » est également évalué lorsque l'éclairage permanent est activé, de sorte gu'un éclairage permanent peut être désactivé.
- **i** En cas d'utilisation de la fonction de désactivation automatique : la luminosité réduite de l'éclairage permanent ne démarre pas la fonction de désactivation lorsque la luminosité de désactivation est atteinte ou sous-dépassée !

Régler le comportement de la fonction cage d'escalier après retour de la tension de bus

La fonction cage d'escalier peut en option être démarrée automatiquement après le retour de la tension de bus.

Condition préalable :

La fonction cage d'escalier doit être activée sur l'onglet de paramètres « Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations ».

- Sur la page de paramètre « Canal de variation ... -> DA... Généralités », régler le paramètre « Après retour de la tension de bus » sur « Activation de la fonction cage d'escalier ».
 - Le temps de cage d'escalier de la fonction cage d'escalier démarre immédiatement après le retour de la tension de bus.
- i En cas de démarrage automatique de la fonction cage d'escalier après le retour de la tension de bus, aucune temporisation d'activation ne démarre si la fonction cage d'escalier a paramétré une temporisation de ce type.
- i Le comportement « En cas de retour de la tension de bus » paramétré n'est ensuite exécuté lors de la mise en marche de la tension de bus que si la dernière opération de programmation ETS de l'application ou des paramètres remonte à plus de 20 s env. Dans le cas contraire (T_{ETS} < 20 s), le comportement « Après opération de programmation ETS » est également exécuté en cas de retour de la tension de bus.
- Le comportement paramétré n'est exécuté que si aucune position forcée n'est activée après le retour de la tension de bus.



10.12.1 Paramètre Fonction cage d'escalier

Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations

Fonction cage d'escalier/de lien	Aucune sélection	
	Fonction cage d'escalier	
	Fonction de lien	
La disponibilité de la fonction cage d'escalier, ou en alternative, la fonction de lien pour le canal de variation est définie à cet endroit.		

Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Fonction cage d'escalier

Temps cage d'escalier	023 h
	0359
0 59	
La durée d'établissement de la fonction cage d'escalier est paramétrée à cet endroit.	

Temps cage d'escalier réenclenchable Case à cocher (oui/**non**)

Un temps d'activation actif peut être redéclenché (paramètre activé). Autrement, le redéclenchement peut être empêché (paramètre désactivé).

Ce paramètre est désactivé de manière fixe si la fonction supplémentaire « Prolongation » est paramétrée. Un redéclenchement est impossible.

Temporisation d'activation Case à cocher (oui/non)

La fonction cage d'escalier permet l'activation d'une temporisation d'activation propre. Cette temporisation d'activation agit sur l'événement déclencheur de la fonction cage d'escalier et retarde donc l'activation.

Activé : la temporisation d'activation pour la fonction cage d'escalier est activée. La temporisation d'activation est lancée après la réception d'un télégramme MARCHE sur l'objet « Fonction cage d'escalier start/stop ». Un autre télégramme MARCHE déclenche ensuite la durée uniquement si le paramètre « Temporisation d'activation redéclenchable » est activé. Le temps de cage d'escalier et la sortie ne sont activés qu'après l'écoulement de la temporisation.

Désactivé : la temporisation d'activation est désactivée. Après la réception d'un télégramme MARCHE sur l'objet « Fonction cage d'escalier start/stop », le temps de cage d'escalier est activé directement et la sortie est allumée.

Temporisation d'activation	023 h
	0359
	0 59
La durán de la temperisation d'acti	vation est paramétrée à cet andreit. Péalage des

La durée de la temporisation d'activation est paramétrée à cet endroit. Réglage des heures de la temporisation d'activation.



Temporisation d'activation redéclen-	Case à cocher (oui/ non)
chable	

Une temporisation d'activation active peut être redéclenchée (paramètre activé). Autrement, le redéclenchement peut être empêché (paramètre désactivé).

Ce paramètre est désactivé de manière fixe si la fonction supplémentaire « Prolongation » est paramétrée. Un redéclenchement est impossible.

Les paramètres pour la temporisation d'activation sont uniquement visibles si la temporisation d'activation est utilisée.

Réaction à un télégramme ARRÊT	désactiver
	ignorer

La désactivation de la fonction cage d'escalier permet d'annuler une durée d'activation active de manière anticipée.

Désactiver : la durée d'activation est interrompue par la réception d'un télégramme ARRÊT sur l'objet « Temps de cage d'escalier start/stop ».

Avec la fonction supplémentaire « Durée prédéfinie via le bus » et le réglage « Fonction de cage d'escalier activable par l'objet "Temps de cage d'escalier" = activée », il est également possible de mettre fin précocement au temps d'activation avec un facteur de « 0 ».

Ignorer : les télégrammes ARRÊT ou les facteurs « 0 » sont ignorés. La durée d'activation est exécutée entièrement jusqu'au bout.



À la fin du temps de cage d'escalier	désactiver		
	Activation du temps d'avertissement		
	activer l'éclairage permanent réduit		

Une fois le temps de cage d'escalier écoulé, l'actionneur exécute le comportement configuré à cet endroit pour le canal de variation concerné. Il est possible de déterminer si la sortie s'éteint immédiatement ou alternativement si elle exécute la fonction d'avertissement.

Désactiver : une fois le temps de cage d'escalier écoulé, l'actionneur éteint le canal de variation concerné.

Activation du temps d'avertissement : une fois le temps de cage d'escalier écoulé, le canal de variation peut générer un avertissement avant de s'éteindre. L'avertissement doit par exemple avertir une personne se trouvant encore dans la cage d'escalier que la lumière va bientôt s'éteindre.

Activer l'éclairage permanent réduit : après expiration de la durée d'activation, l'actionneur active l'éclairage permanent réduit pour le canal de variation concerné. La réduction de l'éclairage sur un éclairage permanent est par exemple indiquée lorsqu'une certaine quantité de lumière artificielle doit être activée dans de longs couloirs sombres. La commutation sur la luminosité d'activation grâce à l'activation de la fonction cage d'escalier s'effectue alors en principe grâce à des détecteurs de présence supplémentaires lorsque des personnes se trouvent dans le couloir. L'éclairage permanent reste actif en permanence après expiration de la durée d'activation. Ce n'est que lorsqu'un télégramme ARRÊT est reçu par l'objet « Fonction cage d'escalier start/stop » que l'actionneur commute à nouveau sur la luminosité d'activation et redémarre le comptage du temps d'activation.

Temps d'avertissement	059 min		
	0 30 59 s		
La durée du temps d'avertissement est paramétrée à cet endroit. Le temps d'avertis			

La durée du temps d'avertissement est paramètrée à cet endroit. Le temps d'avertissement s'ajoute à la durée d'activation.

Luminosité réduite	Luminosité de base
	5 %
	50 %
	100 %

Ce paramètre définit la luminosité réduite réglée pour l'avertissement ou comme éclairage permanent.



10.12.2 Liste d'objets fonction cage d'escalier

Numéro d'objet :	Fonctionnement	Nom	Туре	DPT	Balise
	Fonction cage d'es- calier start/stop	Commutation Entrée	1 bit	1 010	K, (L), E, -, A

Objet 1 bit pour activer ou désactiver le temps d'actionnement de la fonction cage d'escalier d'une sortie de variation (« 1 » = activer/« 0 » = désactiver).



10.13 Fonction de lien

Une fonction de lien peut être paramétrée séparément pour chaque canal de variation. Cette fonction permet l'enchaînement logique des états de l'objet « Commutation » et d'un objet de lien supplémentaire. L'état de l'objet de communication pour « Commutation » peut également être évalué de manière temporisée si une temporisation d'activation ou de désactivation est réglée.

La fonction de lien peut être combinée à d'autres fonctions d'un canal de variation. Une combinaison avec la fonction cage d'escalier est cependant impossible.

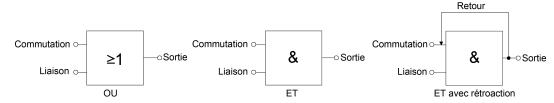


Image 18: Types de lien de la fonction de lien

i «ET avec retour»:

Dans le cas d'un objet de lien = « 0 », la sortie de commutation est toujours « 0 » (ET logique). Dans ce cas, celle-ci est remise à zéro sur l'entrée « Commutation » par le retour de la sortie. Seulement si l'objet de lien = « 1 », la sortie de commutation peut prendre l'état logique « 1 » en raison d'un « 1 » récemment reçu au niveau de l'entrée « Commutation ».

Après le retour de la tension de bus ou après une opération de programmation ETS, l'objet « Lien » peut être initialisé sur une valeur paramétrée, de sorte qu'un résultat d'enchaînement correct peut être calculé directement et réglé sur la sortie de variation lors d'une mise à jour du télégramme sur l'objet « Commutation ».

- Sur la page de paramètre « Canal de variation... -> DA... Généralités -> Autorisations », activer le paramètre « Fonction de lien ».
 - La fonction de lien est autorisée. L'objet de communication « Lien » et les paramètres de la fonction de lien sont visibles sur la page de paramètres « Canal de variation ... -> DA... Généralités -> Fonction de lien ».
- Régler le paramètre « Type de fonction de lien » sur le type de lien logique souhaité.
- Régler les paramètres « Valeur de l'objet après retour de la tension de bus » et « Valeur de l'objet après opération de programmation ETS » sur les états initiaux nécessaires.
 - Après le retour de la tension de bus ou une programmation ETS du programme d'application ou des paramètres, l'objet « Lien » est initialisé avec les états de commutation réglés.
- i L'exécution de la fonction de lien après une réinitialisation de l'actionneur (retour de la tension de bus ou programmation ETS) a lieu uniquement lorsque l'objet commutation comme entrée du lien est actualisé par au moins un télégramme.



Les états annoncés à la fin d'une fonction de blocage ou les états de commutation réglés après une opération de programmation ETS, lors d'une défaillance de la tension de bus ou après un retour de la tension de bus neutralisent la fonction de lien. Le lien paramétré n'est ensuite exécuté à nouveau et le résultat réglé au niveau de la sortie de commutation que si l'objet de commutation est actualisé par au moins un télégramme en guise d'entrée du lien.



10.13.1 Paramètre Fonction de lien

Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations

Fonction code d'accolier/de lien	Auguna gálaction
Fonction cage d'escalier/de lien	Aucune sélection
	Fonction cage d'escalier
	Fonction de lien
La fonction cage d'escalier ou la fonction cet endroit.	de lien peut être activée ou désactivée à

Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Fonction de lien

Type de fonction de lien	OU
	ET
	ET avec retour

Ce paramètre définit le type logique de la fonction de lien. L'objet « Lien » est relié à l'état de commutation logique du canal de variation (objet « Commutation » après évaluation des temporisations paramétrées, le cas échéant) à l'aide de la fonction de lien réglée à cet endroit.

Ce paramètre est uniquement visible si la fonction de lien est autorisée.

Valeur de l'objet après retour de la ten-	0 (ARRÊT)
sion de bus	1 (MARCHE)

Après le retour de la tension de bus, la valeur de l'objet de lien est initialisée avec la valeur définie à cet endroit.

Ce paramètre est uniquement visible si la fonction de lien est autorisée.

Valeur d'objet après téléchargement ETS	0 (ARRÊT)
	1 (MARCHE)

Après une programmation ETS de l'application ou des paramètres, la valeur de l'objet de lien est initialisée avec la valeur définie à cet endroit.

Ce paramètre est uniquement visible si la fonction de lien est autorisée.



10.13.2 Liste d'objets fonction de lien

Numéro d'objet :	Fonctionnement	Nom	Туре	DPT	Balise
33, 53, 73, 93	Lien	Commutation Entrée	1 bit	1 002	K, (L), E, -, A

Objet 1 bit comme entrée du lien logique d'un canal de variation. La valeur d'objet après le retour de la tension de bus ou après une programmation ETS peut être prédéfinie par paramètre.



10.14 Fonction de blocage

Régler la fonction de blocage comme fonction supplémentaire

En cas de blocage actif, la commande KNX du canal de variation concerné est neutralisée et verrouillée. La commande prioritaire permet par exemple également d'activer un allumage ininterrompu. La fonction de blocage peut être supprimée, en option, via un objet d'acquittement 1 bit supplémentaire. Grâce à cela, la désactivation de la fonction de blocage est empêchée par l'objet de blocage.

- Sur la page de paramètre « Canal de variation... -> DA... Généralités -> DA... « Autorisations », activer le paramètre « Fonction de blocage ».
 La fonction de blocage est autorisée. L'objet de communication « Blocage » et les paramètres de la fonction de blocage sont visibles sur la page de paramètres « Canal de variation... -> DA... Généralités -> DA... Fonction de blocage ».
- Régler le paramètre « Polarité objet de blocage » sur la polarité souhaitée.
- Régler le paramètre « Début de la fonction de blocage » sur le comportement nécessaire.

Au début du blocage, le comportement paramétré est exécuté et la commande de bus du canal de variation est verrouillée.

Avec le réglage « Désactiver », la sortie est désactivée et reste dans cet état.

Avec le réglage « Valeur de luminosité », le canal règle la valeur de luminosité suivante paramétrée et reste dans cet état de luminosité.

Avec le réglage « Valeur en mémoire » (valeur de luminosité avant la dernière désactivation), la valeur de luminosité active avant la dernière désactivation (via l'objet « Commutation » ou « Commutation centrale ») et enregistrée en interne est réglée. Après une opération de programmation ETS, la valeur est toujours prédéfinie sur la luminosité maximale. Seule une défaillance de la tension de bus ne supprime pas la valeur en mémoire.

Pour le réglage « aucune réaction » : le canal n'indique aucune réaction et reste dans l'état de luminosité réglé en dernier.

Avec le réglage « Clignoter », le canal de variation est activé et désactivé de manière cyclique pendant le blocage. Le « Temps pour le clignotement des fonctions de blocage » est paramétré de manière générale sur la page de paramètres « Généralités -> Durées ». Pendant le clignotement, l'état de commutation logique du canal de variation est signalé comme « Activé » et la valeur de luminosité comme « Luminosité d'activation ». Une fonction MARCHE progressive / ARRÊT progressif n'est pas exécutée lors du clignotement.

Régler le comportement à la fin du blocage ...

La fonction de blocage est annulée par le biais de l'objet de blocage, conformément à la polarité réglée.



Régler le paramètre « Fin de la fonction de blocage » sur le comportement nécessaire.

À la fin du blocage, le comportement paramétré est exécuté et la commande de bus du canal de variation est à nouveau autorisée.

Avec le réglage « Désactiver », la sortie est désactivée et reste dans cet état.

Avec le réglage « Valeur de luminosité », le canal règle la valeur de luminosité suivante paramétrée.

Avec le réglage « Valeur en mémoire » (valeur de luminosité avant la dernière désactivation), la valeur de luminosité active avant la dernière désactivation (via l'objet « Commutation » ou « Commutation centrale ») et enregistrée en interne est réglée. Après une opération de programmation ETS, la valeur est toujours prédéfinie sur la luminosité maximale. Seule une défaillance de la tension de bus ne supprime pas la valeur en mémoire.

En cas de « Valeur de luminosité suivie », la valeur de luminosité réceptionnée pendant la fonction de blocage ou réglée <u>avant</u> la fonction de blocage est suivie à la fin du blocage. Les éventuelles fonctions de minuterie en cours sont alors également prises en compte.

Avec le réglage « Aucune réaction », la sortie n'indique aucune réaction et reste dans l'état de luminosité réglé en dernier par la fonction de blocage.

Avec le réglage « Clignoter », le canal de variation est activé et désactivé de manière cyclique après le blocage. Le temps de clignotement est paramétré globalement sur la page de paramètres « Généralités -> Durées ». Durant le clignotement, l'état de commutation logique de la sortie est renvoyé comme « activé ». L'état de clignotement reste actif jusqu'à ce qu'un autre ordre KNX soit reçu et qu'un autre état soit ainsi spécifié.

- Après une défaillance de la tension de bus ou après une opération de programmation ETS de l'application ou des paramètres, la fonction de blocage est toujours désactivée (valeur d'objet « 0 »). Avec le réglage inversé (« 1 = autorisé ; 0 = bloqué »), une mise à jour du télégramme « 0 » doit d'abord avoir lieu après l'initialisation, avant que le blocage ne soit activé.
- Les actualisations de l'objet de blocage de « Activé » vers « Activé » ou de « Désactivé » vers « Désactivé » n'indiquent aucune réaction.
- i Un canal de variation bloqué peut encore être commandé manuellement!
- Avec le réglage « Régler la valeur de luminosité suivie » : pendant un blocage, les fonctions neutralisées de l'actionneur (commutation, variation, valeur de luminosité, scènes) sont toujours traitées en interne. Ainsi, des télégrammes de bus venant d'être réceptionnés sont évalués et les fonctions de minuterie sont déclenchées. Les états suivis sont réglés à la fin du blocage.



10.14.1 Paramètre Fonction de blocage/position forcée

Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Autorisations

Fonction de blocage	Case à cocher (oui/non)		
La fonction de blocage peut être activée à cet endroit.			

Canal de variation ... -> DA... - Généralités -> Fonction de blocage

	0 = bloqué; 1 = autoriser	
	1 = autoriser; 0 = bloqué	
Ce paramètre définit la polarité de l'objet de blocage. Ce paramètre est visible uniquement si la fonction de blocage est autorisée.		

Début de la fonction de blocage	Désactivation		
	Valeur de luminosité		
	Val. en mémoire (lumin. avant dernière désactiv.)		
	aucune réaction		
	Clignotement		

Le comportement de la sortie de variation au début de la fonction de blocage peut être paramétré.

Ce paramètre est visible uniquement si la fonction de blocage est autorisée.

Désactiver : la sortie de variation est éteinte et verrouillée au début du blocage.

Valeur de luminosité : au début du blocage, le canal de variation est réglé et verrouillé sur la valeur de luminosité prédéfinie.

Valeur en mémoire : au début du blocage, la valeur active avant la dernière désactivation (via l'objet « Commutation » ou « Commutation centrale ») et enregistrée en interne est réglée.

Aucune réaction : au début du blocage, le canal de variation n'indique aucune réaction et reste dans l'état actuellement réglé. La commande de bus du canal de variation est ensuite verrouillée.

Activer : le canal de variation est allumé et verrouillé au début du blocage.

Clignoter : le canal de variation clignote pendant le blocage et la commande de bus est verrouillée pendant ce temps. Le temps de clignotement est paramétré en bloc pour tous les canaux sur la page de paramètres « Généralités ». Pendant le clignotement, l'état de commutation logique est « marche 1 » et la luminosité d'activation est renvoyée en tant que luminosité. Une fonction MARCHE progressive / ARRÊT progressif n'est pas prise en compte lors du clignotement.



Fin de la fonction de blocage	Désactivation	
	Valeur de luminosité	
	Val. en mémoire (lumin. avant dernière désactiv.)	
	Valeur de luminosité suivie	
	aucune réaction	
	Clignotement	

Le comportement de la sortie de variation à la fin de la fonction de blocage peut être paramétré.

Ce paramètre est uniquement visible si la fonction de blocage est activée et si l'acquittement n'est pas utilisé.

Désactiver : la sortie de variation est éteinte et activée à nouveau à la fin du blocage.

Valeur de luminosité : à la fin du blocage, le canal de variation est réglé sur la valeur de luminosité prédéfinie et est à nouveau autorisé.

Valeur en mémoire : à la fin du blocage, la valeur de luminosité active avant la dernière désactivation (via l'objet « Commutation » ou « Commutation centrale ») et enregistrée en interne est réglée.

Valeur de luminosité suivie : à la fin du blocage, l'état réceptionné pendant la fonction de blocage ou réglé avant la fonction de blocage est suivi avec la valeur de luminosité appropriée. Les éventuelles fonctions de minuterie en cours sont alors également prises en compte.

Aucune réaction : à la fin du blocage, le canal de variation n'indique aucune réaction et reste dans l'état actuellement réglé. La commande de bus du canal de variation est à nouveau autorisée.

Clignoter : le canal de variation pour la commande de bus est à nouveau autorisé et clignote après la fin du blocage. Le temps de clignotement est paramétré en bloc pour tous les canaux sur la page de paramètres « Généralités ». Pendant le clignotement, l'état de commutation logique est « marche 1 » et la luminosité d'activation est renvoyée en tant que luminosité. Une fonction MARCHE progressive/ARRÊT progressif n'est pas prise en compte lors du clignotement. L'état de clignotement reste actif jusqu'à ce qu'une autre commande de bus est réceptionnée et qu'elle prédéfinit un autre état.



10.14.2 Liste d'objets fonction de blocage/position forcée

Numéro d'objet :	Fonctionnement	Nom	Туре	DPT	Balise
39, 59, 79, 99		Canal de varia- tion Entrée	1 bit	1 003	K, (L), E, -, A
Objet 1 bit pour le blocage d'un canal de variation (polarité paramétrable).					



11 État de livraison

À l'état de livraison de l'actionneur, l'appareil a un comportement passif, c.à-d. qu'aucun télégramme n'est envoyé au KNX. Toutes les sorties de variation sont réglées sur le principe de variation universel avec détection automatique du type de charge. Un pilotage des sorties par la commande manuelle sur l'appareil est possible dans la mesure où l'alimentation en tension de bus est en marche. En cas de commande manuelle, il n'y a aucun retour d'informations sur le KNX.

L'appareil peut être programmé et mis en service par l'ETS. L'adresse physique est préréglée sur 15.15.255.

À la livraison d'usine, les caractéristiques suivantes sont aussi configurées...

- Comportement si défaillance de tension de bus : aucune réaction
- Comportement en cas de retour de la tension de bus : luminosité après défaillance de la tension de bus
- Affichage d'état : permanent
- i L'état de livraison ne peut être rétabli en déchargeant le programme d'application à l'aide de l'ETS. Si le programme d'application est déchargé, les sorties restent toujours désactivées. Dans ce cas, la commande manuelle n'a aucune fonction.

